

**G**  
**GENERALE**



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE**

## Commentaires sur le résultat courant par société

- Accor**: annonce des résultats semestriels en octobre 1994. Le résultat de la Société Générale de Belgique reprend le dividende décidé en 1994.
- Portis AG**: évolution favorable des résultats, notamment des activités d'assurances menées en Europe et contribution positive de CGER-Banque et de CGER-Assurances.
- Générale de Banque**: progression des résultats et premier impact de l'augmentation de la participation détenue par la Société Générale de Belgique.
- Electitel**: amélioration du résultat grâce à la croissance des secteurs automobile et mousses techniques, au maintien des secteurs literie et isolation ainsi qu'au développement des activités dans les pays de l'Est.
- Practebel**: bonne tenue de l'ensemble des activités du groupe.
- Union Minière**: malgré des conditions nettement défavorables (chute du prix du zinc et du cours du dollar), Union Minière a dégagé un résultat courant en progression grâce aux efforts de productivité consentis par le groupe au cours de ces trois dernières années. La structure financière s'est encore améliorée suite aux cessions d'actifs non stratégiques réalisées au cours des derniers mois.
- Société Générale de Belgique et filiales financières détenues à 100%**: amélioration due à la meilleure structure financière et à la réduction des dépenses courantes.

## Événements importants concernant la Société Générale de Belgique et ses filiales financières

### 1. Événements

- En janvier 1994, réduction de 4,3 à 1,5% de la participation détenue dans la Compagnie de Suez et prise d'une participation de 1,4 % dans Elf Aquitaine.
- En février 1994, nomination de M. Patrick Buffet à la fonction de Directeur aux Participations Industrielles et à la Stratégie.
- Au cours du premier semestre 1994, augmentation de 2,3% de la participation détenue dans la Générale de Banque. La participation de la Société Générale de Belgique s'élève ainsi à 28,2% à fin juin 1994.

### 2. Résultats sociaux

- Le bénéfice net social du 1er semestre 1994 atteint BEF 4,3 milliards contre BEF 6,3 milliards pour le 1er semestre 1993.
- Le premier semestre 1993 avait été marqué par l'importante plus-value encaissée suite à la cession de titres Union Minière. Les résultats sur participations sont restés globalement stables d'une période à l'autre.

## Événements importants concernant les sociétés du Groupe de la Générale et ses participations

### Accor

- En janvier 1994, signature d'accords de coopération avec le groupe belge Quick visant à prolonger leur collaboration et à octroyer à Accor l'exclusivité de la marque Quick dans la restauration concédée sur le marché français.
- En janvier 1994, cession de la participation (30%) détenue dans la Générale de Restauration.
- En mars 1994, signature d'une convention entre Accor et le groupe américain Carlson Travel visant à unir leurs réseaux d'agences de voyages.

- En février 1994, conclusion entre Sogem et la société péruvienne Southern Peru Copper Corporation d'un contrat de livraison de cuivre blister pour la raffinerie de cuivre d'Olen.
- En juillet 1994, décision d'investir BEF 2,8 milliards dans la construction d'une nouvelle raffinerie de cuivre à Olen, en remplacement de l'ancienne.

### Stratégie

La Société Générale de Belgique a poursuivi en 1994 sa stratégie de positionnement dynamique de son portefeuille d'activités par trois décisions importantes :

1. la Générale a porté sa participation dans la Générale de Banque de 25,8% au premier janvier 1994 à plus de 29%, niveau qu'elle juge satisfaisant. Cette augmentation de pourcentage résulte de la souscription du dividende optionnel en actions et d'achats complémentaires opérés sur le marché, et représente un investissement total de BEF 4,5 milliards.
2. la Générale a décidé de prendre une participation de 20% au capital du groupe Coficem (Sagem) pour un montant de l'ordre de BEF 4,5 milliards en devenant ainsi le premier partenaire investisseur de cette société à côté des salariés qui la contrôlent. Cette société, qui est l'une des plus performantes des entreprises européennes de haute technologie, spécialisée dans les télécommunications et l'électronique, apportera à la Société Générale de Belgique un potentiel de croissance à long terme et une expertise dans des secteurs d'avenir auxquels le Groupe s'intéresse.
3. En ce qui concerne la participation en Accor, la Générale avait annoncé son intention de préciser sa position en septembre. Au cours des derniers mois, une discussion a été menée avec les deux Co-Présidents d'Accor en vue de déterminer les modalités d'une éventuelle augmentation de la participation de la Générale, pour lui permettre de devenir le seul actionnaire de référence et assumer en conséquence complètement son rôle d'actionnaire professionnel. Bien que ce partenariat était recherché par les deux parties, l'accord n'a pas pu être trouvé. La Générale a donc pris la décision de ne pas augmenter sa participation, et continuera, dans son portefeuille, à ne pas consolider Accor. La Générale continuera à jouer son rôle d'actionnaire professionnel par la poursuite d'un dialogue constructif avec la Direction d'Accor et dans l'intérêt de la société.

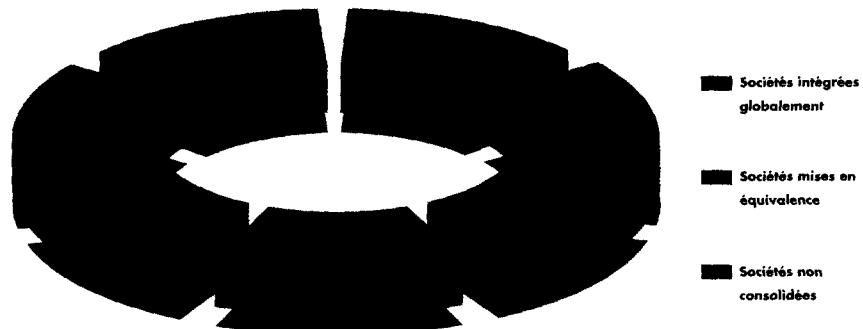
### Perspectives 1994

- Le Groupe réalisera des résultats supérieurs à ceux de l'année 1993.

### Organigramme des participations (30/06/94)

Remarques :

- % direct & indirect
- Finoutremer et Compagnie de Suez notamment sont reprises dans le portefeuille d'investissements de la Société Générale de Belgique.



**Situation du Groupe de la Générale au 30 juin 1994**

**Résultat consolidé - Part du Groupe**

	<b>1er semestre (non-certifié)</b>	
(en millions de BEF)	<b>1993</b>	<b>1994</b>
Résultat courant	3.675	5.095
Résultat exceptionnel	698	1.633
Résultat net	4.373	6.728

*Résultat courant net en hausse de 38% suite à la progression généralisée des résultats de l'ensemble des entreprises du Groupe. Les sociétés présentes dans le secteur des services ont continué leur amélioration antérieure et celles actives dans l'industrie ont bénéficié, soit d'un redressement de leurs marchés, soit, comme dans le cas d'Union Minière, dans un environnement encore difficile, des mesures de restructurations entreprises depuis plusieurs années.*

**Résultat courant consolidé**

(en millions de BEF)	<b>1er sem. 1993</b>	<b>1er sem. 1994</b>
Fortis AG	579	888
Générale de Banque	1.228	1.570
Recticel	94	169
Tractebel	1.813	1.965
Union Minière	-449	148
Accor (dividendes)	279	274
Société Générale de Belgique + filiales financières	-423	81
CBR(*)	554	-
<b>Total</b>	<b>3.675</b>	<b>5.095</b>

(\*) participation cédée en décembre 1993

**Résultat exceptionnel consolidé - Part du Groupe**

*Le résultat exceptionnel de BEF 1,6 milliard comporte essentiellement la plus-value réalisée par Union Minière lors de la cession de sa participation dans Union Mines (BEF 1,4 milliard) et celle enregistrée par la Société Générale de Belgique lors de la vente de 2,7% de sa participation dans la Compagnie de Suez (BEF 0,9 milliard). Ces plus-values sont partiellement compensées par diverses provisions et réductions de valeur prises au niveau d'Union Minière et de la Société Générale de Belgique.*

#### **Arbed**

- En mars 1994, décision de prise d'une participation dans le groupe sidérurgique allemand Klöckner Stahl de Brême. La société prévoit l'acquisition de 25,01% de Klöckner Stahl en septembre/octobre de cette année et la prise de contrôle endéans les six mois.
- En septembre 1994, émission d'un nombre maximal d'un million d'actions ordinaires sous forme d'une offre internationale globale privée avec une option pour l'émission d'un nombre maximal de 150.000 actions supplémentaires, sans droit de souscription préférentiel des actionnaires existants.

#### **Fortis AG**

- En juin 1994, fusion entre Groupe AG et AG 1990.
- En juin 1994, changement du nom de Groupe AG en Fortis AG. De même, N.V.AMEV a modifié son nom en Fortis AMEV.

#### **Générale de Banque**

- En janvier 1994, acquisition du solde de la participation (25%) des AG dans la compagnie d'assurance belge Alpha Life, ce qui porte la participation de la Générale de Banque à 100%.

#### **Electitel**

- En mai 1994, démarrage de la nouvelle unité de production de vitres encapsulées pour automobiles en Tchèquie dans le cadre de la joint venture avec Splintex (Glaverbel).
- En juillet 1994, acquisition de la société allemande Rokado premier producteur allemand de sommiers à lattes.
- En juillet 1994, règlement final d'un ensemble de procédures engagées aux USA, depuis 1990, pour des contestations en matière d'environnement.

#### **Tractebel**

- En janvier 1994, signature d'un accord de rapprochement industriel entre Electrabel et la Société publique de Production d'Électricité (SPE) en vue d'une coordination de la production et du transport de l'électricité.
- En janvier 1994, conclusion par Fabricom Air Conditioning d'un marché de BEF 1,5 milliard pour la réalisation de la climatisation de deux complexes du Centre Spatial Guyanais de Kourou.
- En février 1994, cession avec plus-value de la participation (32%) détenue dans le capital de la société hollandaise GTI.
- En février 1994, signature par Fabricom d'un contrat de BEF 1,4 milliard pour la fabrication d'unités préassemblées pour le terminal gazier norvégien de Troll.
- En février 1994, signature entre Electrabel et le principal groupe d'électricité des Pays-Bas (SEP) d'un accord visant à garantir la fiabilité de l'approvisionnement électrique des deux pays.
- En juin 1994, signature d'un contrat avec le Sultanat d'Oman en vertu duquel Powerfin est chargée de construire et d'exploiter une centrale de production d'électricité.
- En juillet 1994, attribution par la Commission européenne, dans le cadre du programme pour l'assistance technique aux pays de l'Est, d'un contrat d'études au consortium formé par la firme allemande Montan Consulting et Tractebel Industrie. L'objet principal de ces études consiste à aider l'industrie charbonnière ukrainienne à entrer dans le système d'économie de marché.
- En septembre 1994, augmentation de la participation détenue dans Distrigaz.

#### **Union Minière**

- En février 1994, cession de sa participation de 55,92% dans la Compagnie Royale Asturienne des Mines au groupe franco-suisse Focep.
- En février 1994, cession de la filiale américaine Union Mines Inc. au groupe australien Savage.

Comptes consolidés (abrégés, en millions de BEF et non certifiés)

1. Compte de résultats

1er semestre

	1993	1994
Chiffre d'affaires (*)	91.866	70.038
Résultat courant des sociétés intégrées	1.776	1.243
Produits exceptionnels des sociétés intégrées	1.949	4.239
Charges exceptionnelles des sociétés intégrées	-1.416	-2.120
Résultat avant impôts des sociétés intégrées	2.309	3.362
Impôts	-764	-397
Résultat après impôts des sociétés intégrées	1.545	2.965
Résultat des sociétés mises en équivalence	3.848	5.011
Résultat net consolidé	5.393	7.976
Part des tiers	1.020	1.248
Part du Groupe	4.373	6.728

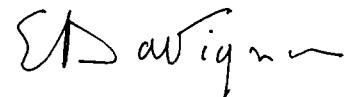
(\*) Le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 93, hors CBR, aurait été de BEF 69.810 millions

2. Bilan

	31.12.93	30.06.94
Actifs immobilisés	182.514	184.782
Actifs circulants	103.692	79.328
<b>Total Actif</b>	<b>286.206</b>	<b>264.110</b>
Capitaux propres du Groupe	163.519	169.679
Tiers minoritaires	28.722	27.049
Fonds propres	192.241	196.728
Provisions pour risques et charges	13.001	13.040
Dettes à plus d'un an	17.757	16.082
Dettes à un an au plus	63.207	38.260
<b>Total passif</b>	<b>286.206</b>	<b>264.110</b>



G. Mestrallat  
Administrateur délégué



E. Davignon  
Président

**G**  
GENERAL



*Conformément à la stratégie annoncée, la Société Générale de Belgique a,  
au cours de l'année 1993, essentiellement concentré ses efforts  
sur la réduction de la sensibilité de ses résultats aux cycles industriels.*

• • •

*Diverses mesures ont été prises, par la SGB,  
dont la cession du cimentier CBR et la réduction sensible de sa participation  
dans Union Minière et dans le groupe luxembourgeois Arbed.*

• • •

*Malgré une conjoncture morose, la plupart des sociétés du Groupe  
de la Générale ont pu maintenir des résultats comparables à ceux de 1992,  
et souvent même les améliorer.*

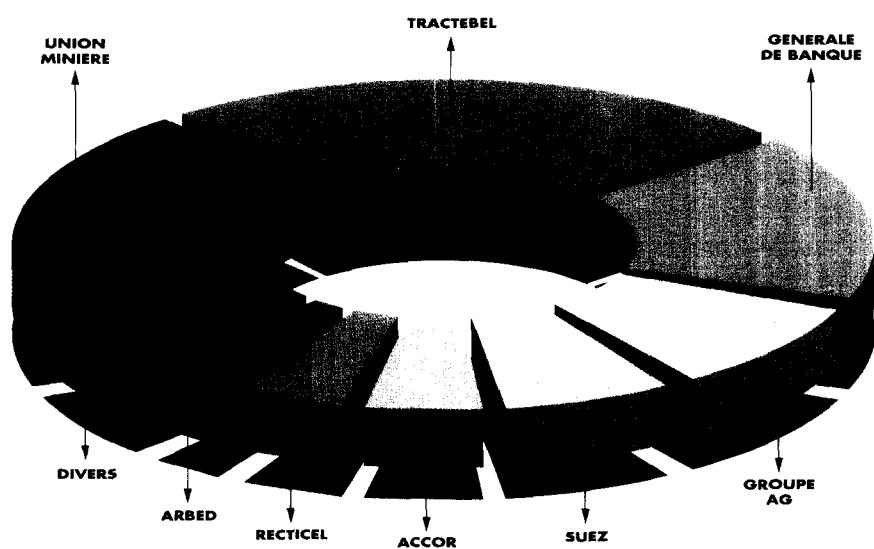
*Ces performances sont le résultat de mesures visant à accroître  
la productivité, et qui devraient, à terme,  
permettre au Groupe de profiter pleinement de la reprise attendue.*

• • •

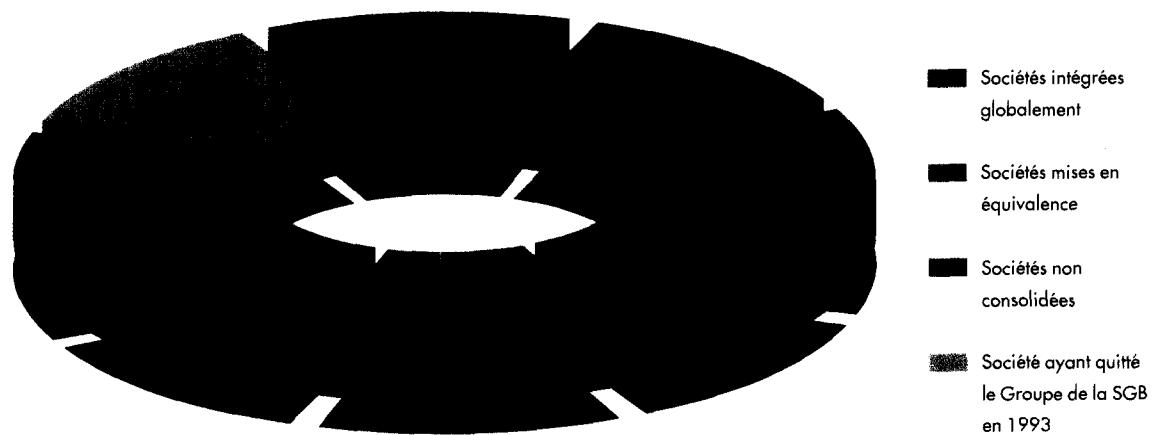
# Sommaire

<i>Introduction</i>	1
<i>Organigramme des participations</i>	3
<i>Chiffres significatifs consolidés</i>	4
<i>Lettre aux actionnaires</i>	6
<i>Organes sociaux</i>	10
<i>Rapport de gestion du Groupe et faits marquants de l'année 1993</i>	12
<i>Le mécénat</i>	17
<i>Les participations clés du Groupe</i>	19
<i>Comptes consolidés</i>	41
<i>Rapport de gestion et comptes sociaux</i>	63
<i>Bureaux de la Société Générale de Belgique</i>	86

Répartition de la valeur estimative des participations (31/12/93)



Organigramme des participations (31/12/93)



Remarques:

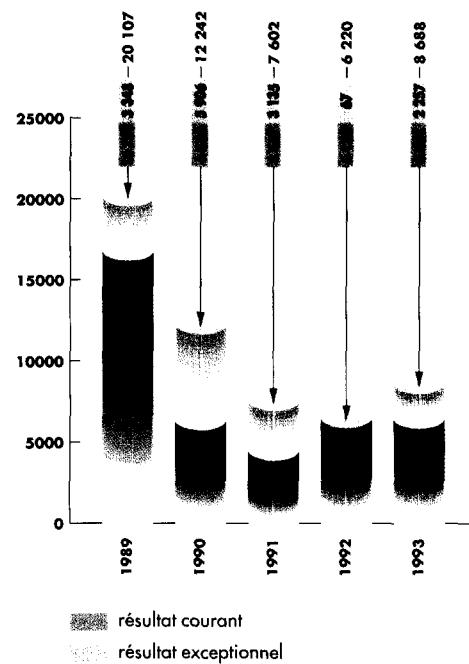
- Les chiffres indiquent les pourcentages des participations directes (à gauche) et indirectes (à droite).
- Finoutremer et Compagnie de Suez notamment sont reprises dans le portefeuille d'investissements de la Société Générale de Belgique.

# Chiffres significatifs consolidés

R a p p o r t

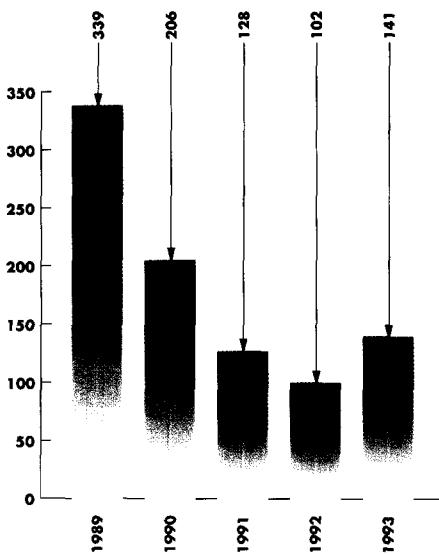
## Structure des résultats consolidés (part du Groupe)

1989-1993 (en millions de BEF)



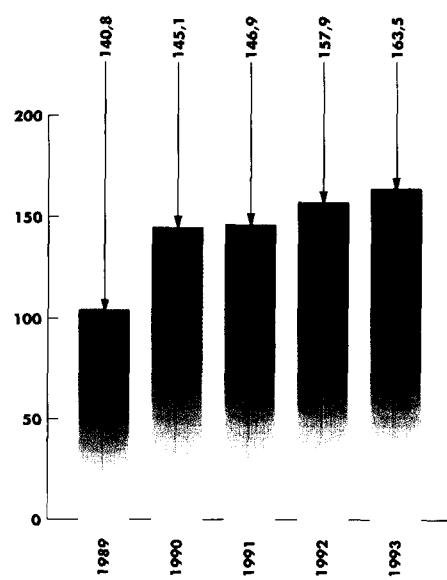
## Résultat net par action (part du Groupe)

1989-1993 (en BEF)



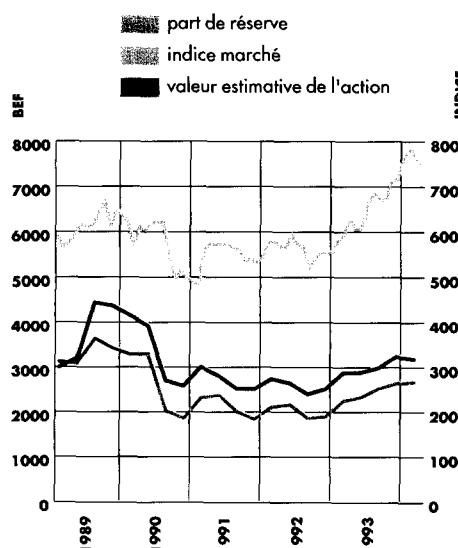
## Fonds propres (part du Groupe)

1989-1993 (en milliards de BEF)



## Part de réserve et indice du marché de Bruxelles

1989-1993



**CHIFFRES SIGNIFICATIFS CONSOLIDÉS**

	1993	1992	1991	1990	1989
<b>Résultats * (en millions de BEF)</b>					
Résultat courant	3 049	4 330	1 706	6 351	21 438
Résultat exceptionnel	1 835	-420	1 724	4 619	6 716
Résultat des entreprises mises en équivalence	7 270	6 892	8 508	8 726	11 228
Résultat net total	10 504	8 449	9 968	17 182	34 013
Résultat net part du Groupe	8 688	6 220	7 602	12 242	20 107
<b>Bilan (en millions de BEF)</b>					
Immobilisations corporelles	36 170	72 906	71 826	121 870	115 535
Immobilisations financières	132 621	131 259	132 066	131 731	171 985
Capitaux propres totaux (1)	192 345	199 090	185 432	196 621	239 919
Capitaux propres du Groupe (1)	163 519	157 862	146 861	145 130	140 782
Dettes à plus d'un an	17 757	47 349	49 325	86 345	87 209
Fonds de roulement	40 485	42 978	29 576	20 398	42 836
<b>Nombre d'actions et capitalisation boursière</b>					
Nombre émis au 31.12	64 182 790	64 182 790	64 182 790	64 060 540	64 059 589
Nombre à jouissance entière au 31.12	61 680 838	60 398 760	59 137 417	59 015 167	59 014 216
Capitalisation boursière au 31.12 (en millions de BEF) (2)	169 443	121 947	106 828	107 885	207 175
<b>Données par action ordinaire, ajustées (en BEF)</b>					
Résultat net part du Groupe	141	103	128	206	339
Dividende brut	114	112	112	112	112
Capitaux propres du Groupe	2 548	2 460	2 464	2 441	2 374
Valeur estimative au 31.12	3 245	2 517	2 515	2 583	4 371
Cours en Bourse :					
plus haut	2 725	2 285	2 520	3 520	3 860
plus bas	1 895	1 655	1 725	1 860	3 010
au 31.12	2 640	1 900	1 840	1 860	3 410
<b>Ratios</b>					
Rentabilité : $\frac{\text{(résultat net part du Groupe)}}{\text{(capitaux propres du Groupe (3))}}$	5,5%	3,9%	5,2%	8,7%	15,3%
Endettement : $\frac{\text{(dettes à plus d'un an)}}{\text{(capitaux propres totaux)}}$	9,2%	23,8%	26,6%	43,9%	36,3%
Rendement brut : $\frac{\text{(dividende brut)}}{\text{(cours 31.12)}}$	4,3%	5,9%	6,1%	6,0%	3,3%
Return boursier : $\frac{\text{(variation de cours + dividende brut)}}{\text{(cours 31.12)}}$	46,3%	8,6%	3,8%	-43,6%	5,8%

(1) Au 31.12 de l'exercice.

(2) Nombre total d'actions x cours au 31.12 de l'action ordinaire en Bourse de Bruxelles, déduction faite du capital non appelé de 1989 à 1991 (BEF 11.268 millions).

(3) Au 31.12 de l'exercice précédent + création d'actions au prorata de leur jouissance.

\* Montants extraits du compte de résultats qui comprennent, sauf indication contraire, la part des tiers, les chiffres inclus dans le communiqué de presse du 31 mars 1994, de même que ceux repris sur le graphique de la page 4, en haut à gauche, relatifs aux résultats courant et exceptionnel ne comprennent que la part du Groupe.

# Lettre aux actionnaires

Madame, Monsieur.

*La confiance qui nous habite aujourd'hui se justifie par le parcours que la Générale a suivi au cours des trois derniers exercices.*

*Ayant fixé nos objectifs avec simplicité, il est d'autant plus aisé, aujourd'hui, de mesurer le succès que nous avons connu.*

*La conjoncture commençant à se retourner, nous avons estimé que notre première priorité devait être la réduction de notre endettement. Le programme de 1991 prévoyait des désinvestissements de l'ordre de BEF 25 milliards. Ceci fut réalisé au cours des 9 premiers mois de l'année, seule la Compagnie Maritime Belge fut cédée en dehors du périmètre du groupe, dans le cadre d'une opération qui en garantissait le développement.*

*Le second objectif visait à clarifier les relations entre la Générale et ses filiales, en définissant, de manière transparente, le rôle de l'une et des autres. La Générale se définit comme un actionnaire professionnel, détenant de manière durable des participations de contrôle, ou de premier actionnaire, dans des entreprises industrielles ou de services, ayant une dimension internationale et, en tout cas, européenne. La gestion opérationnelle des entreprises est déléguée aux responsables de ces sociétés. Les choix stratégiques, ainsi que la désignation des dirigeants sont, en dernière analyse, assumés par l'actionnaire.*

*L'organisation de la Générale fut ajustée à la nouvelle définition de ses tâches qui suppose, outre l'indispensable contrôle de gestion, une cellule de réflexion stratégique, des directions financières, juridiques, de la communication et des ressources humaines. Les frais du holding ont diminué de moitié et représentent actuellement 0,30% des actifs gérés, et donc une charge négligeable au niveau de nos comptes consolidés.*



*Cette structure a démontré, au cours des trois dernières années, ses mérites et sa valeur et permis une gestion harmonieuse de notre Groupe diversifié.*

*L'objectif fondamental, d'améliorer la rentabilité de la Générale au profit de tous ses actionnaires, a été abordé de manière très décidée. Sa mise en oeuvre exigeait deux types de mesures :*

- *un effort considérable de diminution des coûts d'exploitation;*
- *une réduction de l'exposition du Groupe aux cycles industriels.*

*Les résultats obtenus dans la mise en oeuvre du premier objectif - et dont la responsabilité revient aux dirigeants des entreprises du Groupe - sont remarquables. L'Union Minière a réussi son défi de réduire de manière récurrente ses coûts de BEF 4 milliards, Recticel a réalisé son redressement et renoué avec les profits, la Générale de Banque a poursuivi l'action générée par le plan "Excel", AG a mené à bien l'intégration de Fortis, Arbed, Accor et Tractebel ont pris des mesures fondamentales d'accroissement de leur productivité.*

*La réduction de l'exposition aux cycles industriels a également été menée à bien et nous estimons aujourd'hui, que notre portefeuille est équilibré et que notre objectif est atteint.*

*Pour obtenir ce résultat, différents moyens ont été utilisés :*

- *Réduction, dans de bonnes conditions, de notre participation dans l'Union Minière de 82% à 63% au 31 décembre 1993. La conversion des warrants émis en novembre 1993 pourrait ramener la participation de la Générale dans Union Minière à 50,1% au 31 décembre 1994.*
- *Réduction de la sensibilité de l'Union Minière à la filière zinc, par la fermeture de la raffinerie d'Overpelt (200.000 tonnes) et par la vente de Union Mines, mine et raffinerie de zinc aux Etats Unis.*

*Ces deux mesures ont permis de réduire de 50% l'exposition de la Générale aux cycles du zinc.*

- *Sortie complète de Recticel de son investissement américain Foamex.*

- Accord conclu avec le gouvernement luxembourgeois de créer conjointement une société en commandite, disposant de 12,45% de titres Arbed susceptibles d'être vendus à un nouveau partenaire. La conséquence de cet accord est la déconsolidation, à partir de l'exercice 1993, de l'Arbed dans les comptes de la Générale.
- Vente, à la fin décembre, de notre participation dans CBR à Heidelberger Zement.

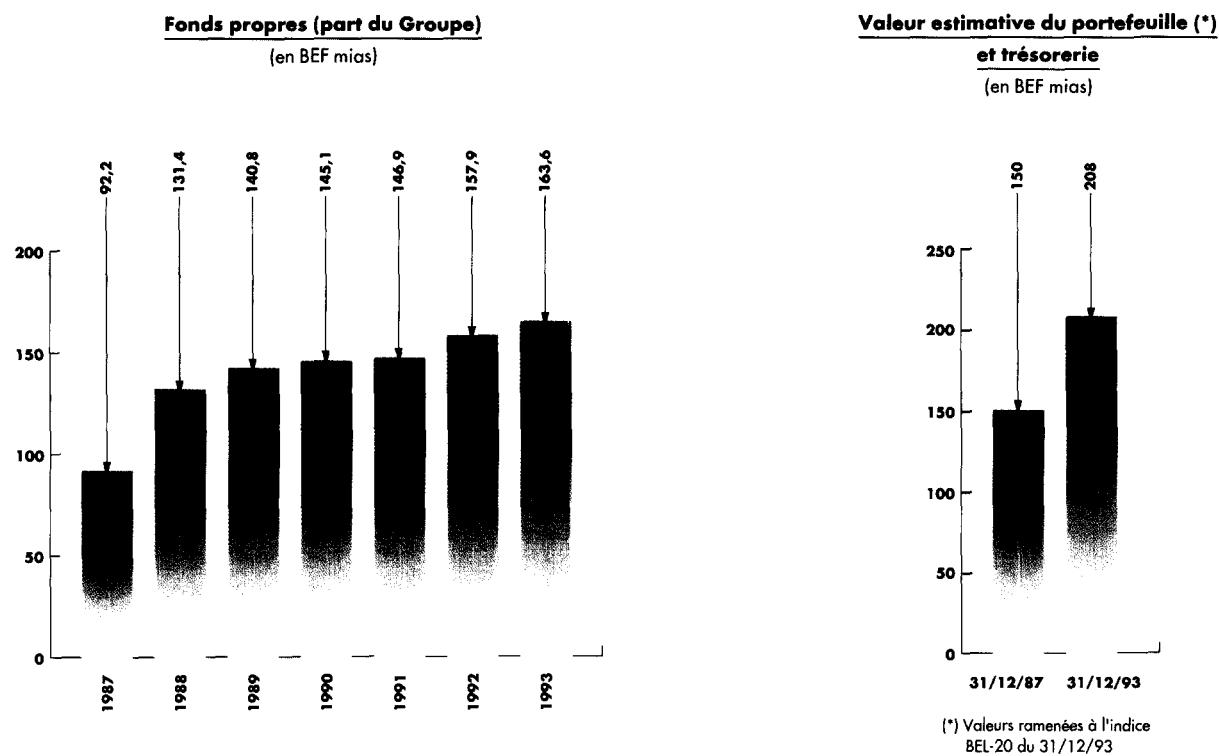
Ainsi, les résultats de la Générale ont pu reprendre leur progression, soutenus par le nouvel équilibre du portefeuille, le bon positionnement stratégique de nos entreprises et la solidité de leur structure financière. Pour marquer sa confiance, le Conseil d'administration a proposé la distribution d'une action nouvelle pour dix détenues.

En parallèle avec toutes ces opérations, la Générale a continué à se renforcer et se développer, et là aussi, le groupe a connu des succès importants, dans toutes ses participations.

Il suffit de mentionner l'acquisition par la Générale de Banque de la Banque Parisienne de Crédit, le joint-venture de Fortis avec la Caixa en Espagne (CAIFOR) et la prise du contrôle de la CGER-Banque et de la CGER-Assurance, la perspective pour Arbed de devenir l'opérateur industriel de Klöckner-Stahl, la réussite par Tractebel de son développement international et dans la privatisation de Distrigaz, et la pénétration de Recticel sur les marchés autrichien, hongrois, polonais et tchèque.

La Générale elle-même a assumé son rôle d'actionnaire professionnel en favorisant le développement de ses filiales, en accroissant sa participation dans la Générale de Banque (de 21% à 26%) et en souscrivant aux augmentations de capital des AG et de Recticel.

Il peut vous intéresser de savoir comment la Générale de 1994 se compare avec celle qui existait avant les événements de 1988. Ces deux tableaux parlent d'eux-mêmes, votre société est aujourd'hui plus importante, plus homogène et mieux à même d'assurer son développement.



Pour ce faire, elle dispose d'une marge de manœuvre financière considérable (BEF 25 milliards) qu'elle compte réinvestir dans des secteurs de croissance où elle pourra assumer complètement le rôle qu'elle s'est choisi.

L'appui de ses actionnaires, la qualité de ses équipes, une stratégie claire et concrète, nous permettent aujourd'hui de vous assurer, Madame, Monsieur, que nos réalisations d'hier sont le gage de notre capacité d'assumer nos ambitions de demain.

G. Mestrallet  
Administrateur délégué

E. Davignon  
Président

# Organes sociaux

R a p p o r t

<b>Conseil d'Administration</b>		<b>Représentants à l'étranger</b>	
<b>Président</b>		<b>Lino Giudice</b>	
<i>Etienne Davignon</i>		<i>République Populaire de Chine</i>	
<b>Vice-Présidents</b>		<b>Isabelle Hupperts</b>	
<i>Maurice Lippens</i>		<i>Japon/Corée</i>	
<i>Gérard Worms</i>		<b>Pierre Linard de Gueretchin</b>	
<b>Administrateur délégué</b>		<i>Zaïre</i>	
<i>Gérard Mestrallet</i>			
<b>Administrateurs</b>		<b>Conseillers</b>	
<i>Jean Arvis</i> (à partir du 19 mai 1993)		<i>Edgard Bossuyt</i>	
<i>Philippe Bodson</i>		<i>Paul De Keersmaeker</i>	
<i>Alain Chaigneau</i>		<i>Philippe de Woot de Trixhe</i>	
<i>Valère Croes</i>		<i>Manfred Loeb</i> (jusqu'au 31 décembre 1993)	
<i>Jean-Claude Debouvre</i>		<i>Michel Vandestrich</i> (jusqu'au 31 décembre 1993)	
<i>François de Laage de Meux</i>		<i>Jean Van Marcke</i>	
<i>Bernard Egloff</i>		<b>Collège des Commissaires-reviseurs</b>	
<i>Georges Faber</i> (à partir du 1er octobre 1993)		• PRICE WATERHOUSE Reviseurs d'Entreprises S.C.C. représentée par Paul Pauwels	
<i>Jean Gandois</i>		• TINNEMANS, POURBAIX, VAES & Co S.C.C. Deloitte, Touche, Tobmatsu International représentée par Claude Pourbaix	
<i>Jean Godeaux</i>			
<i>Antoine Jeancourt-Galignani</i>			
<i>Joseph Kinsch</i> (à partir du 7 décembre 1993)			
<i>Philippe Malet</i>			
<i>Xavier Moreno</i>			
<i>Patrick Ponsolle</i>			
<i>Piet Van Waeyenberge</i>			
<i>Karel Vinck</i>			
<b>Secrétaire</b>			
<i>Jean-Pierre Standaert</i>			
<b>Comité Exécutif</b>		<b>et les Membres du Comité de Direction S.A.</b>	
<b>Président</b>		<b>Secrétaire</b>	
<i>Gérard Worms</i> (à partir du 4 mai 1993)		<i>Vincent Bribosia</i>	
<i>Maurice Lippens</i> (jusqu'au 4 mai 1993)			
<b>Membres</b>			
<i>Philippe Bodson</i>			



De gauche  
à droite :

Premier rang  
E. Davignon  
G. Mestrallet

Deuxième rang  
J.P. Standaert  
P. Buffet  
F. Depré  
K. Wendel  
J.J. Massart

**Président**

Gérard Mestrallet

Administrateur délégué

**Membres**

Patrick Buffet

Directeur des Participations industrielles et de la Stratégie

(à partir du 21 mars 1994)

Etienne Davignon

Président du Conseil d'Administration

Francis Depré

Directeur Financier

Philippe Liotier

Directeur délégué aux Participations industrielles et à la Stratégie

(jusqu'au 31 octobre 1993)

Jean-Jacques Massart

Directeur de la Communication et Directeur des Ressources Humaines

Jean-Pierre Standaert

Secrétaire général, Directeur des Affaires Juridiques

Klaus Wendel

Directeur des Systèmes de Gestion

Secrétaire

Vincent Bribosia

# Rapport de gestion du Groupe

## Rapport de gestion du groupe \*

*L'activité du Groupe durant l'exercice 1993 est caractérisée par la continuité de la politique adoptée il y a deux ans. Les efforts en vue d'améliorer les résultats courants ont été maintenus dans toutes les sociétés opérationnelles du Groupe. • L'assainissement de la situation financière des sociétés du Groupe est achevé. Parmi les opérations d'acquisition et de cession de participations, énumérées dans les événements repris ci-après et à la page 64 (Événements S.A.), il convient de faire ressortir la cession de CBR, de 18,4% des actions Union Minière, ainsi que le rachat de 5,02% de la Générale de Banque. • Le résultat net du Groupe qui atteint BEF 8,7 milliards s'améliore de 40%. Les événements de l'exercice ayant eu un impact important sur les comptes du Groupe sont: la cession par la Générale de CBR et de 18,4% d'Union Minière, par l'Union Minière de 30% de Union Mines, ainsi que l'arrêt de la mise en équivalence d'Arbed. En ce qui concerne la marche des affaires, il faut relever le redressement de Recticel qui contribue de nouveau positivement au résultat. On peut constater par ailleurs que l'Union Minière ne détermine plus l'orientation du résultat du Groupe de la Générale. En effet, alors que la première clôture l'exercice par une perte courante nette et accrue, le résultat courant du Groupe s'est amélioré de 5%. Les sociétés mises en équivalence - Tractebel, Générale de Banque et AG - apportent une contribution légèrement en progrès. • Des commentaires plus détaillés sur les résultats se trouvent à la page 42. • Le nombre de titres de la Compagnie de Suez détenus par le Groupe n'a pas évolué au cours de l'exercice. Les détenteurs de ces titres ont opté pour la perception du dividende sous forme d'actions, et celles-ci ont été revendues sur le marché avec profit. Il faut ajouter qu'en janvier 1994, 4.154.600 actions Suez des 6.475.279 détenues ont été vendues sur le marché. Le solde restant représente 1,51% des titres émis.*

\*Le rapport de gestion et les événements concernant la Société Générale de Belgique S.A. se trouvent reproduits en page 64.

**Événements importants concernant les sociétés du Groupe de la Générale (1993-1994)**

**ACCOR**

- En janvier 1993, reprise des activités de restauration et de trains de nuit de la Compagnie ferroviaire nationale espagnole RENFE. Entrée des Croisières Paquet, filiale d'Accor, dans le capital de la société espagnole Costa Crociere (24%), faisant du groupe le leader européen avec 11 paquebots.
- En mars 1993, acquisition de 51% du groupe hongrois Pannonia, première chaîne locale d'hôtellerie et de restauration.
- En mai 1993, fusion des chaînes hôtelières australiennes Pacific Hotels avec Quality Pacific Chain, pour donner naissance à AAPC Limited, cotée à la Bourse de Sydney.
- En décembre 1993, création d'un joint-venture avec une série d'entreprises chinoises pour la construction d'un hôtel Novotel dans la province du Shandong, dans le nord-est de la Chine, et en vue de la rénovation et de l'exploitation d'un nombre significatif d'hôtels deux et trois étoiles en République populaire de Chine.

Renforcement des synergies financière et industrielle avec son partenaire italien, IFIL (Groupe Agnelli), dans le cadre duquel IFIL prend entre autres une participation de 30% dans le Groupe Formule 1, et Accor, de son côté, augmente sa part dans les chaînes d'exploitation SEF 1 jusqu'à 70%.

- En janvier 1994, signature d'accords de coopération avec le groupe belge Quick visant à prolonger leur collaboration et à octroyer à Accor l'exclusivité de la marque Quick dans la restauration concédée sur le marché français.
- En janvier 1994, cession de la participation (30%) détenue dans la Générale de Restauration.
- En février 1994, acquisition par Ticket Restaurant du leader tchèque du secteur, Pragotur.
- En février 1994, constitution d'une entreprise commune de restauration collective en Suède avec le groupe Samball.
- En mars 1994, signature d'une convention entre Accor et le groupe américain Carlson Travel visant à unir leurs réseaux d'agences de voyages.

**GROUPE AG / FORTIS**

- En janvier 1993, augmentation à 100% de sa participation dans les sociétés du groupe Metropolitan.
- En avril 1993, cession de la participation stratégique dans la Générale de Banque.
- En juin 1993, émission par Fortis Finance d'un emprunt obligataire en euroflorins de NLG 250 millions.

### **ARBED**

- *En août 1993, cession de la participation détenue dans la Banque Bruxelles Lambert.*
- *En novembre 1993, acquisition d'une partie du capital de CGER-Banque et CGER-Assurances dans le cadre de leur privatisation et lancement d'une augmentation de capital du Groupe AG de BEF 9 milliards.*

### **CBR**

- *En janvier 1993, augmentation de sa participation dans la société cimentière tchèque CVM Mokra à 37,5%.*
- *En juillet 1993, prise de participations minoritaires - qui seront majoritaires dans les quatre ans - dans deux sociétés cimentières polonaises, Gorazdze et Strzelce Opolskie.*
- *En octobre 1993, prise de participation de 67,03% dans la société tchèque de granulats Sterkovny Brno.*
- *En décembre 1993, acquisition de la participation de la Société Générale de Belgique (42,6%) dans CBR par le groupe cimentier Heidelberger Zement.*

### **GENERALE DE BANQUE**

- *En janvier 1993, acquisition du solde de la participation (30%) de la Compagnie de Suez dans la Banque Parisienne de Crédit.*
- *En mars 1993, cession du solde (2,03%) de sa participation dans la banque hollandaise ABN-Amro.*
- *En octobre 1993, mise en place d'une participation croisée dans le cadre de laquelle Thibaut-*

Colson-De Nef (TCD) détient 1% du capital du holding Loundes Lambert Group plc (LLG) et celui-ci une participation de 20% dans TCD.

- En janvier 1994, acquisition du solde de la participation (25%) des AG dans la compagnie d'assurance belge Alpha Life, ce qui porte la participation de la Générale de Banque à 100%.

#### RECTICEL

- En janvier 1993, acquisition par Eurofoam (anciennement Schaumstoff Chemie Holding) de 53% de la société polonaise Polopren.
- En mai 1993, acquisition du solde (50%) du capital de Tarec, active dans le domaine de l'isolation.
- En été 1993, acquisition par Eurofoam de 100% du capital de la société hongroise Poran.
- En septembre 1993, prises de participation dans plusieurs unités de transformation en Europe centrale, via Eurofoam: 51% de BPP en Tchéquie, 60% de Stanpol en Pologne et 51% de Poly en Slovaquie.
- En novembre 1993, nomination de Gérard Mestrallet à la Présidence du Conseil d'administration.

Doublement de la capacité de production de l'usine de Wevelgem suite à la mise en service d'une nouvelle ligne de production de panneaux rigides, sans utilisation de CFC.

- En novembre 1993, cession du solde de sa participation dans Foamex LP (8,33%) pour USD 22 millions; demeure une créance en faveur de Recticel de USD 36,6 millions, remboursable entre 2005 et 2006. Fusion entre Recticel N.V. et Recticel Bedding.

#### TRACTEBEL

- En février 1993, prise de participation par le groupe Fabricom de 78% dans PVV, entreprise hongroise d'installations électriques.
- En avril 1993, association entre le groupe Fabricom et la société polonaise Asma pour la collecte et la gestion de déchets.
- En mai 1993, achat par Tractebel, via Powerfin, de l'autocontrôle d'Electrabel (4,8%) pour un montant de BEF 15,7 milliards.
- En juin 1993, signature par le groupe Tractebel Energy Engineering d'un contrat d'étude de lignes électriques à très haute tension au Vietnam (1.500 km).
- En juillet 1993, conclusion, par Tractebel Engineering International, d'un accord avec les autorités slovaques pour la construction d'un hôpital "clés en main".
- En septembre 1993, conclusion de divers contrats d'études financés par la CEE pour l'assainissement de centrales nucléaires en Russie et en Ukraine.

- En septembre 1993, conclusion d'un accord entre Electrabel et Distrigaz pour la construction d'une centrale à cogénération à Zeebrugge.
- En octobre 1993, annonce de la création d'une entreprise commune, Environnement Désourdy Services, par l'Européenne de Services (filiale du groupe Fabricom) et l'entreprise québécoise Gestion Désourdy. Celle-ci sera spécialisée dans la gestion des déchets domestiques.
- En octobre 1993, acquisition d'une participation de 50% par American Tractebel Corporation (U.S.A.) dans un projet de construction et d'exploitation d'une centrale électrique de 102 MW en Ontario (Canada).
- En décembre 1993, essais à pleine puissance de la centrale de Drogenbos.
- En décembre 1993, cession par CIB de la moitié de sa participation dans la société EPIC à la Caisse des Dépôts du Québec.
- En janvier 1994, signature d'un accord de rapprochement industriel entre Electrabel et la Société publique de Production d'Électricité (SPE) en vue d'une coordination de la production et du transport de l'électricité.
- En janvier 1994, conclusion par Fabricom Air Conditioning d'un marché de BEF 1,5 milliard pour la réalisation de la climatisation de deux complexes du Centre Spatial Guyanais de Kourou.
- En février 1994, cession avec plus-value de la participation (32%) détenue dans le capital de la société hollandaise GTI.
- En février 1994, signature par Fabricom d'un contrat de BEF 1,4 milliard pour la fabrication d'unités pré-assemblées pour le terminal gazier norvégien de Troll.
- En février 1994, signature entre Electrabel et le principal groupe d'électricité des Pays-Bas (SEP) d'un accord visant à garantir la fiabilité de l'approvisionnement électrique des deux pays.

#### UNION MINIERE

- En juin 1993, lancement d'un programme de papier commercial d'un montant de BEF 5 milliards.
- En novembre 1993, cession par la Compagnie Royale Asturienne des Mines de sa participation de 1,6% dans l'Union Minière à la Société Générale de Belgique.
- En février 1994, cession de sa participation de 55,92% dans la Compagnie Royale Asturienne des Mines au groupe franco-suisse Focep.
- En février 1994, cession de la filiale américaine Union Mines Inc. au groupe australien Savage.
- En février 1994, conclusion entre Sogem et la société péruvienne Southern Peru Copper Corporation d'un contrat de livraison de cuivre blister pour la raffinerie de cuivre d'Olen.

**Le mécénat**

*La situation économique actuelle qui a précarisé une partie plus importante de la population a amené la Société Générale de Belgique à accorder une attention toute particulière aux projets de mécénat de type caritatif et social. Afin d'assurer une utilisation transparente des fonds alloués, la Générale a apporté son soutien à des associations caritatives constituées en "association sans but lucratif" (asbl) et reconnues par les autorités. • Dans le domaine culturel, deux projets importants de mécénat structurel sont venus à expiration et ont été renouvelés eu égard à la grande qualité et au professionnalisme dont ont fait preuve les deux orchestres concernés, à savoir, l'Orchestre Philharmonique de Liège et de la Communauté Française, ainsi que l'ensemble I Fiamminghi, dont la réputation internationale n'est plus à démontrer. A Bruxelles, c'est la Société Philharmonique qui a bénéficié d'une aide substantielle de la Société Générale de Belgique, afin de faire face à ses difficultés. • Au cours de l'année 1993, la Générale a également participé de diverses manières à des expositions majeures, notamment dans le cadre de "Anvers, capitale culturelle de l'Europe", "Tout Simenon" et "Europalia Mexique". • Mais le projet qui retiendra toute l'attention est sans aucun doute l'exposition qui se tiendra à Londres, à la prestigieuse Royal Academy of Arts de juillet à octobre 1994: "Impressionism to Symbolism: the Belgian Avant-Garde 1880-1900". Entamé en 1993 et entièrement financé par la Société Générale de Belgique, Tractebel et Union Minière, ce projet constitue la première manifestation culturelle belge au Royaume Uni depuis 1952. Des milliers de visiteurs pourront y découvrir, dans la "Sackler Gallery", près de 60 œuvres de peintres et sculpteurs belges, principalement des écoles de Gand, d'Anvers et de Bruxelles. • Dans le domaine scientifique, le projet de recherche de l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers s'est clôturé, dégageant des conclusions intéressantes dans le domaine de la malaria, en particulier sur les moustiques, vecteurs de la maladie. La Société Générale de Belgique a également apporté son soutien à l'ICP (International Institute of Cellular and Molecular Pathology) tandis que d'autres projets de recherche sont actuellement à l'étude et devraient démarrer au cours des prochains mois.*



Emile Claus : "Ble"

***Les participations clés du groupe***

**■ Sociétés intégrées globalement**

• <i>Recticel</i>	20
-------------------	----

• <i>Union Minière</i>	22
------------------------	----

**■ Sociétés mises en équivalence**

• <i>Groupe AG</i>	26
--------------------	----

• <i>Générale de Banque</i>	28
-----------------------------	----

• <i>Tractebel</i>	30
--------------------	----

**■ Sociétés non consolidées**

• <i>Accor</i>	34
----------------	----

• <i>Arbed</i>	36
----------------	----

**■ Société ayant quitté le Groupe de la SGB en 1993**

• <i>CBR</i>	38
--------------	----

*Légende des chiffres significatifs des huit entreprises clés (pp. 20 à 38):*

- *Les chiffres sont exprimés en millions de BEF, sauf mention contraire.*
- *Les capitaux propres incluent la part des tiers et sont établis après affectation.*
- *La capitalisation boursière = nombre total d'actions x le cours de Bourse de l'action ordinaire au 31 décembre*

*Le graphique reprend la part relative de chaque société dans le portefeuille de la Générale sur base de la valeur estimative.*

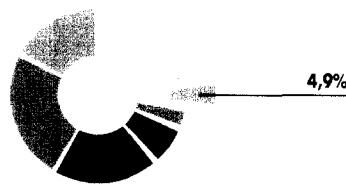
R a p p o r t

# Recticel

SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT



RECTICEL A POURSUIVI SA STRATÉGIE D'EXPANSION EN EUROPE DE L'EST QUI S'EST NOTAMMENT CONCRÉTISÉE PAR L'ACQUISITION  
DE 100% DE LA SOCIÉTÉ HONGROISE PORAN.



**R**ecticel est spécialisée dans le développement, la production, la transformation et la commercialisation de mousses polyuréthannes utilisées principalement dans les secteurs de la literie, de l'ameublement, de l'industrie, de l'isolation et de l'automobile. Essentiellement implanté en Europe, le groupe a connu une forte expansion géographique, particulièrement en Europe centrale. • En 1993, Recticel a réalisé un chiffre d'affaires de BEF 27,9 milliards contre BEF 28,5 milliards en 1992, soit une baisse de 2%. Le résultat net consolidé (part du Groupe) est redevenu positif et se monte à BEF 267 millions contre une perte de BEF -367 millions en 1992. Au 31 décembre 1993, le groupe employait 6600 personnes. • Point final d'une période de recentrage sur l'Europe et les métiers de base, l'année 1993 a vu la poursuite de la stratégie définie et entamée par Recticel en 1992 : cession du solde de sa participation dans l'américain Foamex LP (8,33%) pour un montant de USD 22 millions, Foamex restant redevable à Recticel de USD 36,6 millions qui seront payés en 2005 ou 2006. • Rebaptisé Eurofoam, le joint-venture Schaumstoff-Chemie Holding, détenu conjointement par Recticel et le groupe autrichien Greiner, a poursuivi sa stratégie d'expansion en Europe centrale. En Pologne, Eurofoam a pris une participation de 53% dans Polopren, spécialisée dans des activités de moussage, tandis qu'en Hongrie, elle se portait acquéreur de 71% dans la société Poran. Dans une seconde étape, Eurofoam a repris les 29% restants de Poran, portant ainsi à 100% sa participation. Au début de 1994, Eurofoam a conforté sa position en République slovaque par l'acquisition de 51% du capital de Poly, spécialisé dans les activités de transformation des mousses. Ces récentes acquisitions viennent s'ajouter aux sites de Stanpol en Pologne et de BPP en Tchéquie tous deux spécialisés dans la transformation de mousses. • En Europe de l'ouest, Recticel a également poursuivi son développement en portant sa participation dans le groupe Tarec (filiale commune de Recticel et du groupe britannique Tarmac) de 50 à 100%. Cette opération devrait permettre à Recticel de renforcer sa position dans le secteur de l'isolation qui devrait représenter environ 16% de son chiffre d'affaires contre 11% auparavant. • En Belgique, Recticel a doublé la capacité de production de son usine de Wevelgem (région de Courtrai) grâce à la mise en service d'une seconde ligne de production de panneaux d'isolation. Cet investissement de BEF 220 millions se double d'un intérêt non négligeable : la production de mousses sans usage de CFC et le recyclage intégral des déchets de fabrication.

(BEF millions)	1992	1993
Chiffre d'affaires	28 492	<b>27 997</b>
Résultat net	-353	<b>260</b>
Résultat par action (BEF)	-13,99	<b>9,74</b>
Capitaux propres	8 897	<b>9 154</b>
Capitalisation boursière	8 512	<b>13 276</b>
Participation (directe)	73,57%	<b>73,57%</b>
Dividende par action (BEF)	-	<b>13</b>



*Luc Vansteenkiste*  
Administrateur délégué

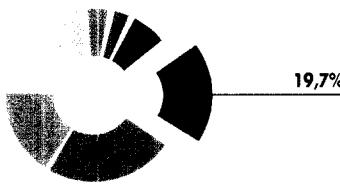
R a p p o r t

# Union Minière

SOCIETES INTEGREGES GLOBALEMENT



L'USINE DE LA CIOTAT (RÉGION MARSEILLAISE) S'EST VU ATTRIBUER UN PRIX DE L'ENVIRONNEMENT  
PAR L'ORGANISME FRANÇAIS DE CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES.



**U**nion Minière fait partie des tout premiers groupes industriels mondiaux dans le secteur des métaux non ferreux. Il est issu de la fusion, en 1989, d'Acec-Union Minière, Metallurgie Hoboken-Overpelt, Vieille-Montagne et Mechim. Présent à tous les stades de la production, il produit et commercialise plus de 20 métaux non ferreux utilisés dans l'industrie de base et de pointe, la construction et la recherche. Ces métaux se répartissent en cinq grandes filières de développement: le zinc, le cuivre, la métallurgie complexe du plomb, des métaux précieux et spéciaux, le cobalt et le germanium. Au 31 décembre 1993, le groupe occupait près de 13.000 personnes. • L'année 1993 a vu l'environnement économique d'Union Minière se détériorer sensiblement par rapport à 1992, et en particulier sur les marchés importants d'Europe et dans les secteurs de la construction et de l'industrie automobile. Dans la filière du zinc, dont le groupe Union Minière est le premier producteur mondial, l'excédent des capacités de production et les importations en provenance des Pays de l'est ont pratiquement entraîné un doublement des stocks et une chute des prix de plus de 22%. Cette situation n'a pu être compensée par une hausse suffisante du cours du dollar américain. Dans ce contexte, et grâce à la mise en oeuvre de mesures de rationalisation, la perte courante a pu être limitée à BEF 1,7 milliard contre un résultat positif de BEF 764 millions en 1992, tandis que le chiffre d'affaires passait de BEF 120 milliards en 1992 à BEF 105 milliards en 1993, soit une diminution de 12%. • Le groupe Union Minière est présent dans plusieurs pays d'Europe, principalement en Belgique et en France. Il détient également une participation dans la mine de cuivre mexicaine Cananea, qui assure près de 25% de son approvisionnement. En Afrique, Union Minière a mis fin à ses activités dans le secteur des mines, notamment au Maroc et en Guinée. • Dans le secteur du négoce, sa filiale Sogem occupe une place de premier rang sur les marchés mondiaux des non-ferreux, avec 29 bureaux de représentation à travers le monde, dont le plus récent vient de s'ouvrir à Johannesburg (Afrique du Sud). Début 1994, Sogem a signé un important contrat d'approvisionnement en cuivre avec le groupe péruvien Southern Peru Copper Corporation. • Quant à Mechim, filiale spécialisée dans l'ingénierie mettant en oeuvre des technologies propres à Union Minière, elle a connu un début d'année difficile pour se redresser dans le courant du second semestre. Cette situation se traduit toutefois par une perte d'exploitation. • Au cours de 1993, la Business Unit Recycling d'Union Minière spécialisée notamment dans la production d'oxyde de zinc de seconde fusion (zinc recyclé) et dans le traitement des résidus non ferreux issus du broyage de véhicules hors d'usage a dû faire face à des difficultés majeures. Elle a en effet été confrontée au double problème de la disponibilité réduite et du prix élevé de matières premières secondaires, et de la demande affaiblie sur les marchés aval avec une

(BEF millions)	1992	1993
Chiffre d'affaires	120 759	<b>105 179</b>
Résultat net	-2 277	<b>-2 566</b>
Résultat par action (BEF)	-114	<b>-100</b>
Capitaux propres	45 201	<b>44 187</b>
Capitalisation boursière	53 819	<b>60 624</b>
Participation (directe)	76,5%	<b>59,7%</b>
Dividende par action (BEF)	-	-



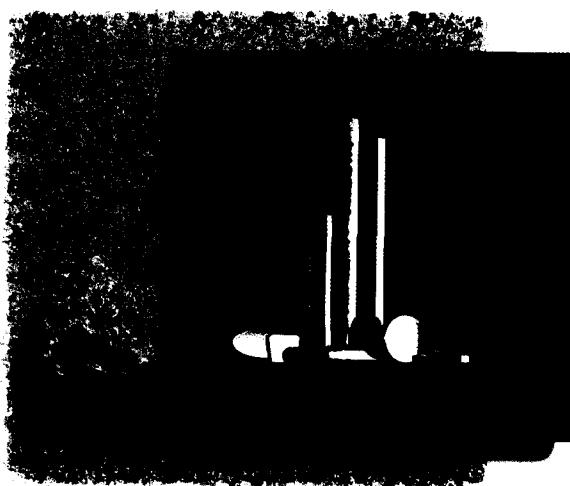
**Jean-Pierre Rodier**  
Administrateur délégué

# Union Minière

SOCIETES INTEGREGES GLOBALEMENT

forte pression sur les prix de vente. L'usine de La Ciotat (région marseillaise) s'est par ailleurs vu attribuer un prix de l'environnement par l'organisme français de contrôle de la conformité des installations industrielles. • En 1993, Union Minière a précisé les principaux axes de sa stratégie. Une première série d'actions seront entreprises dans le secteur du zinc et consisteront en une réduction graduelle des coûts de production ainsi qu'une mise en oeuvre d'une politique de gel des investissements, les usines se situant à la pointe de la technologie dans le secteur. Une deuxième série d'actions viseront à assurer les approvisionnements en cuivre au travers de contrats commerciaux, de préfinancement ou de prise de participations dans des fonderies. Enfin, une troisième série d'actions assureront le financement de nouveaux investissements par des cessions d'actifs non essentiels. Ces ventes, qui pourront représenter près de 20% du total du portefeuille, interviendront dans les cinq ans et permettront à Union Minière de renforcer ses activités dans des secteurs prioritaires tels que le cuivre et les métaux précieux. En 1994, le groupe entamera des études de faisabilité pour la reconstruction de la raffinerie de cuivre d'Olen ainsi que pour la modernisation des installations de métallurgie de base et de raffinage des métaux précieux à Hoboken. • Cette stratégie s'est concrétisée au début de l'année 1994, d'une part, par la vente de la totalité de la participation (56%) dans la Compagnie Royale Asturienne des Mines au groupe franco-suisse Focep et, d'autre part, par la cession de Union Mines Inc. au groupe australien Savage. L'accord prévoit aussi la possibilité pour Union Minière d'entrer dans le capital de Savage par l'exercice d'options détenues sur 15 millions de titres. • L'année écoulée a été marquée par le succès de deux placements d'actions Union Minière auprès des investisseurs internationaux par son actionnaire principal, la Société Générale de Belgique. Ces ventes ont ainsi permis à la Générale de réduire sa participation à 63,3% et de confirmer l'intérêt marqué des investisseurs dans la stratégie d'Union Minière.

Le groupe **Sibeka** est un des leaders mondiaux dans le domaine des outils diamantés et des diamants industriels. • L'exercice 1993 a été caractérisé par une nette progression du résultat courant du groupe qui est passé de BEF 378 millions à BEF 459 millions suite à l'amélioration des résultats financiers. Ces derniers ont été



*favorablement influencés par l'augmentation des dividendes perçus des filiales ainsi que par la baisse de l'endettement moyen et des taux d'intérêt. • Le redressement des résultats a été particulièrement marqué pour les activités outils diamantés qui ont renoué en 1993 avec les bénéfices (BEF 109 millions net contre une perte de BEF 248 millions en 1992). • Ce résultat encourageant est le fruit, d'une part, des mesures de rationalisation entreprises depuis plusieurs années, du renforcement de la politique commerciale et du lancement de produits nouveaux, d'autre part. • Le diamant industriel, quant à lui, a été caractérisé par une concurrence accrue et une baisse des prix qui ont nécessité un important programme de restructuration afin de faire face à ces modifications conjoncturelles.*



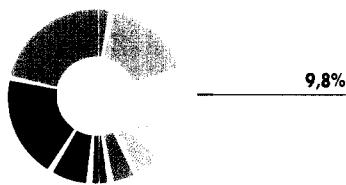
R a p p o r t

# Groupe AG

SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE



CAIFOR, JOINT-VENTURE D'ASSURANCES AVEC "LA CAIXA" EN ESPAGNE, TÉMOIGNE DE L'EXPANSION EN EUROPE DU GROUPE FORTIS, ÉGALEMENT PRÉSENT AUX ÉTATS-UNIS, DANS LE SUD-EST ASIATIQUE ET EN AUSTRALIE.



**G**roupe AG et N.V. AMEV sont les deux sociétés mères de Fortis, entreprise internationale d'assurances, de services bancaires et d'autres services financiers. Le groupe est né de la mise en commun des activités de deux grandes sociétés européennes, Groupe AG en Belgique et N.V. AMEV aux Pays-Bas, qui détiennent chacune 50% de Fortis. Le groupe est présent en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne et dans d'autres pays d'Europe, mais aussi aux Etats-Unis et en Australie. Au 31 décembre 1993, il occupait plus de 32.000 personnes. • Au 31 décembre 1993, le total bilan-taire de Fortis s'élevait à ECU 79 600 millions et ses fonds propres atteignaient ECU 4 084 millions. Le bénéfice s'est élevé en 1993 à ECU 476 millions, en hausse de 14% par rapport à 1992. Le résultat du secteur assurances a progressé de 11% et celui du secteur banques de 30%. •

L'événement qui a sans conteste marqué 1993 est la participation de Fortis dans la première grande privatisa-tion belge, en l'occurrence celle de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite (CGER). Au terme d'un accord conclu avec CGER-Holding, Fortis détient maintenant 49,9% du capital de CGER-Banque et 49,9% de CGER-Assu-rances qu'elle a acquis en deux tranches, respectivement de 25% et de 24,9%. Fortis dispose également d'une option d'achat de 0,1% complémentaire des actions des deux sociétés qui pourrait être exercée à partir du 1er janvier 1995. A cette même date, CGER-Holding pourra, s'il le désire, céder à Fortis une nouvelle tranche de 9,8% des actions des deux sociétés concernées. • Cette acquisition récente, financée en partie sur base de fonds propres disponibles et en partie par le biais d'une augmentation de capital de Groupe AG, fait de Fortis le premier groupe d'assurances et de services financiers au Benelux, en particulier dans le secteur de la bancassurance, où la CGER occupait déjà la place de leader en Belgique. Aux Pays-Bas, AMEV Nederland et VSB ont déjà une longue pratique de la bancassurance et les sociétés se sont bien développées en 1993. • En Espagne, le joint venture d'assurances vie avec "la Caixa" a contribué positivement aux résultats de 1993; les activités en assurances dommages ont également évolué favorablement. • Aux Etats-Unis également, le résultat est en croissance. Cet accroissement a surtout été réalisé en assurances soins de santé. Par contre, les assurances incapacité de travail, influencées par la lenteur du redressement économique, ont contribué moins favorablement au résultat. • Les objectifs fixés lors de la création de Fortis ont été réalisés dans une large mesure au cours des trois années écoulées. Fortis s'est fortement développé en peu de temps, notamment en Belgique, aux Pays-Bas, aux Etats-Unis et en Espagne.

(BEF millions)	1992	1993
Bénéfice net (Fortis)	17 403	<b>19 244</b>
Capitaux propres (Fortis)	134 144	<b>164 668</b>
Capitalisation boursière (AG)	65 002	<b>99 578</b>
Participation (directe)	19,58%	<b>18,87%</b>
Dividende par action (BEF)	52	<b>57</b>

**ff**



**Maurice Lippens**

Président • Administrateur délégué

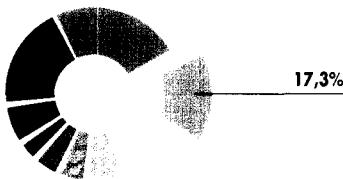
R a p p o r t

# Générale de Banque

SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE



LA GÉNÉRALE DE BANQUE A INTENSIFIÉ SA PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE, NON SEULEMENT EN EUROPE, MAIS ÉGALEMENT EN EXTREME-ORIENT,  
PAR LE BIAIS DE LA BELGIAN BANK À HONG KONG.



**P**remier groupe bancaire en Belgique avec plus de 1.100 agences, la Générale de Banque se place au 27e rang européen et au 56e rang mondial sur base du total bilantaire. L'ensemble du groupe représente environ 150 banques et sociétés de toutes tailles occupant au total 24.000 personnes dont près de 17.000 en Belgique. Cette dernière constitue le marché prioritaire de la Banque. Les activités hors Belgique ont générée, en 1993, 40% des résultats dont les trois quarts proviennent des seuls pays limitrophes où la Banque continue à s'implanter. • L'année 1993 a été marquée par la poursuite de sa politique d'expansion dans un rayon de 400 kilomètres autour de Bruxelles; cette région représente 60% des exportations et 50% des importations belges. En France, la Banque Régionale du Nord a renforcé sa présence par l'ouverture, en 1993, de nouvelles agences à Valenciennes et début 1994 à Roubaix, ainsi que par la reprise des activités de la National Westminster Bank à Lille. Aux Pays-Bas, après Maastricht, c'est à Breda, Eindhoven et Utrecht qu'ont été ouvertes de nouvelles agences, tandis qu'en Allemagne, Mönchengladbach et Wuppertal sont venues compléter les implantations de Cologne et Aix-la-Chapelle. Les ouvertures à Düsseldorf et à Essen sont prévues dans le courant de l'année 1994. • En dehors de cette zone, la Banque est présente également dans des régions du monde avec lesquelles ses clients entretiennent des relations suivies: dans le sud de l'Europe, en Europe centrale et de l'est, en Afrique ainsi qu'en Extrême-Orient où sa filiale à Hong Kong, la Belgian Bank, a reçu l'autorisation d'ouvrir un bureau à Taipei et demandé l'ouverture d'un bureau à Canton. • En Belgique, la Générale de Banque a continué à jouer un rôle moteur dans la vie économique. Malgré le fléchissement de la demande de crédits et la dégradation de la situation économique en 1993, qui a entraîné une forte hausse des amortissements et des provisions sur crédits, les crédits au secteur privé ont crû de 4,5%; les crédits d'investissement ont progressé de 5% et les crédits aux P.M.E. de plus de 6%. • Par ailleurs, la baisse des taux d'intérêt a été à l'origine d'une activité accrue des marchés financiers et boursiers et d'un regain de faveur pour toutes les formes de placement de l'épargne, avec une progression de 6% des dépôts et bons de caisse et une augmentation de 36% des avoirs investis dans des organismes collectifs de placement gérés par la Banque. • C'est ainsi qu'en dépit de la crise économique et d'une hausse marquée des impôts, la Banque a pu enregistrer un bénéfice net consolidé de BEF 11.6 milliards en progression de 8%. Le total bilantaire s'est accru de 6,7% pour s'élever à BEF 3.680 milliards.

(BEF millions)	1992*	1993
Total bilantaire	3 449 748	<b>3 680 046</b>
Bénéfice net	12 809	<b>13 724</b>
Bénéfice par action (BEF)	746	<b>803</b>
Capitaux propres	107 330	<b>109 980</b>
Capitalisation boursière	100 766	<b>131 490</b>
Participation (directe)	20,8%	<b>25,8%</b>
Dividende par action (BEF)	320	<b>340</b>

Retraité\*



**Ferdinand Chaffart**  
Président du Comité de Direction

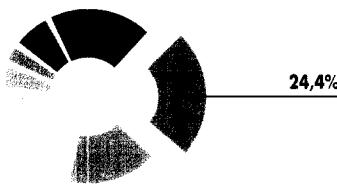
R a p p o r t

# Tractebel

SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE



S'APPUYANT SUR LES COMPÉTENCES QU'IL A DÉVELOPPÉES EN BELGIQUE,  
LE GROUPE TRACTEBEL ASSURE SA CROISSANCE PAR L'INTERNATIONALISATION  
DE SES ACTIVITÉS ET MULTIPLIE SES IMPLANTATIONS DANS LE MONDE.



**T**ractebel est un groupe industriel belge d'envergure internationale. Il exerce ses activités, au travers de ses filiales, dans l'électricité, le gaz, la télédistribution, l'eau, l'environnement, l'immobilier et les infrastructures ainsi que les ensembles industriels. Le groupe est organisé en sept unités opérationnelles exerçant chacune un métier spécifique dont la complémentarité assure à Tractebel un avantage compétitif dans les grands projets nationaux et internationaux. • L'année 1993 s'est clôturée pour Tractebel par un résultat net consolidé (quote-part Tractebel) de BEF 9,9 milliards, en hausse de 6,3% par rapport à 1992. Cette croissance, obtenue malgré la stagnation des résultats des activités régulées (électricité et gaz en Belgique) est essentiellement attribuable aux excellentes performances des acquisitions à l'étranger: NIGEN (Centrales en Irlande du Nord) et TIBSA (distribution de gaz en Argentine), nouvelles venues dans le périmètre de consolidation.

### **Electricité en Belgique**

Electrabel, qui produit 94% de l'électricité et distribue respectivement 87% et 92% de l'électricité et du gaz en Belgique, a enregistré un chiffre d'affaires de BEF 202,6 milliards et un résultat courant net de BEF 21,7 milliards stable par rapport à 1992, malgré l'effet de la mauvaise conjoncture économique qui a particulièrement affecté la grande industrie et une forte augmentation de la charge fiscale. • L'année 1993 a été caractérisée par la mise en service d'une nouvelle centrale TGV (Turbine Gaz Vapeur) à Drogenbos développant 460 MW et recourant à des technologies de pointe favorables à l'environnement. • En 1994, Electrabel a défini les principes d'un rapprochement industriel avec la Société publique de Production d'Électricité (SPE) sur le plan de la production et du transport d'électricité. Par ailleurs, Electrabel a conclu un accord avec le principal producteur d'électricité des Pays-Bas (SEP) visant à garantir la fiabilité de l'approvisionnement électrique des deux pays et à utiliser de la manière la plus rationnelle les capacités de production des deux entreprises.

### **Gaz en Belgique**

Le gouvernement belge a décidé de vendre la participation de l'Etat dans la Société Nationale d'Investissement (S.N.I.), qui détient notamment 50% du capital de Distrigaz. Tractebel s'est associée au groupe Ackermans & van Haaren pour remettre une offre d'achat sur laquelle le Conseil des ministres a marqué son accord de principe le 14 janvier 1994, sous diverses conditions. En particulier, un tiers de la participation publique en Distrigaz sera mis en bourse, un tiers sera rétrocédé par Tractebel aux intercommunales et le dernier tiers sera logé dans une société détenue en commun par les intercommunales et par Tractebel. Le Conseil des ministres a confirmé son accord le 21 février 1994.

(BEF millions)	1992	1993
Chiffre d'affaires	252 495	<b>263 495</b>
Bénéfice net	26 997	<b>26 585</b>
Bénéfice par action (BEF)	679	<b>722</b>
Capitaux propres	233 361	<b>237 629</b>
Capitalisation boursière	107 375	<b>146 802</b>
Participation (directe)	27,73%	<b>27,73%</b>
Dividende par action (BEF)	330	<b>340</b>

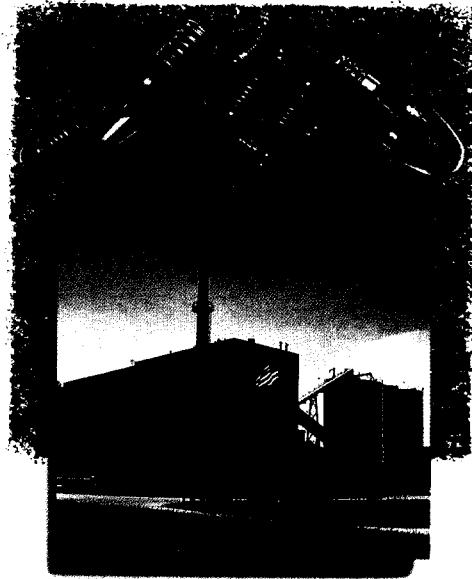


**Philippe Bodson**

*Président de la Direction générale  
Administrateur délégué*

# Tractebel

SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE



## Electricité et gaz international

Après l'acquisition, en avril 1993, de la centrale de 17 MW située à Fitchburg (Massachusetts), American Tractebel Corporation (A.T.C.) a pris une participation de 50% dans la centrale de cogénération en construction à Windsor (Ontario, Canada) qui développera une puissance de 102 MW et fournira 95 t/h de vapeur. • C'est en novembre et en décembre 1993 que Tractebel a procédé à deux importantes cessions à Powerfin: il s'agit de la totalité du capital d'A.T.C. (centrales électriques en Amérique du Nord) et d'une participation de 19% dans TIBSA (distribution de gaz en Argentine); Powerfin acquerra une seconde tranche de 6% de TIBSA à la fin de 1994.

## Communications

Coditel a accru ses intérêts dans les secteurs de la téléphonie mobile et des satellites en souscrivant à des augmentations de capital de Cofira (France), d'U.S.C.C. (Etats-Unis) et S.E.S. (Luxembourg).

## Installations techniques et services aux collectivités

En Espagne, Tractebel, agissant aux côtés de sa filiale Sedma, a remporté l'adjudication de la concession d'exploitation des services municipaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement en eaux usées de la région de Velez-Malaga (55.000 habitants). Ce projet correspond aux objectifs que s'est fixés le groupe Tractebel, à savoir, se développer dans tout le cycle de l'eau, du captage à la fourniture au consommateur final, ce qu'il assure déjà à raison de 45 millions de m<sup>3</sup> par an en Espagne et en Belgique. • En Europe de l'est, la filiale de Fabricom, Européenne de Services, a conclu, en avril 1993, un accord de coopération avec l'entreprise polonaise Asma pour la collecte et le traitement de déchets. En février, Fabricom avait déjà acquis une participation de 78% dans la société hongroise PVV spécialisée dans les installations électriques. • De même, en octobre 1993, l'Européenne de Services, a constitué au Québec une société commune avec le groupe Désourdy. Celle-ci exercera une activité spécialisée dans la gestion intégrée des déchets. • En 1993, Fabricom a poursuivi son expansion sur les marchés internationaux, notamment en Norvège, par la livraison 38 unités préassemblées pour le terminal gazier de Troll.

## Immobilier

Dans le secteur immobilier, l'année 1993 a été marquée par l'inauguration, à Bruxelles, du bâtiment devant accueillir les sessions spéciales du Parlement Européen, et qui constitue la première phase du projet "Espace Léopold". • La Compagnie Immobilière de Belgique a cédé 50% de sa participation dans la société EPIC ("Centre Borschette") à la Caisse des Dépôts du Québec (Canada).

## Ingénierie

Tractebel Ingénierie a repris les activités d'un bureau d'ingénieurs-conseils opérant à Bonn (Allemagne), spécialisé dans le domaine du gaz liquide; ces activités ont été logées dans une nouvelle filiale, Tractebel Gas Engineering GmbH.

• Belgatom, filiale de Tractebel et de Belgonucléaire, a remporté 9 contrats d'études relatifs aux centrales nucléaires de la C.E.I. • En Extrême-Orient, l'ouverture du Vietnam a permis à Tractebel de conclure un accord pour l'étude des lignes électriques à très haute tension sur un parcours de 1.500 km. • Le volume total des services prestés s'est établi en 1993 à 3.9 millions d'heures de travail, dont 26% à l'exportation.

En 1994, Tractebel continuera d'appuyer sa croissance sur le développement de ses activités internationales, la partie stable de son résultat étant assurée par les activités en Belgique, notamment dans les services d'utilité publique.



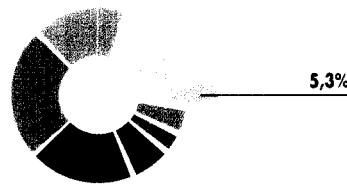
R a p p o r t

# Accor

SOCIETES NON CONSOLIDEES



PRÉSENT DANS LE MONDE ENTIER, LE GROUPE ACCOR A CONNU UNE FORTE EXPANSION EN ASIE-PACIFIQUE, ET A DE GRANDS PROJETS EN CHINE OÙ IL EST DÉJÀ IMPLANTÉ, COMME EN TÉMOIGNE NOTAMMENT LE SOFITEL DE SHANGHAÏ



**A**ccor est le premier groupe hôtelier mondial (hors franchises) et fait également partie des leaders internationaux dans ses cinq autres métiers: la restauration collective et publique, les titres de services, les services dans le secteur ferroviaire, les agences de voyages et la location de voitures. • En 1993, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de FRF 29,1 milliards pour un bénéfice net (part du Groupe) de FRF 615 millions contre respectivement FRF 30,6 milliards et FRF 802 millions en 1992. • 1993 a vu la poursuite de l'intégration d'une des principales filiales du groupe, Wagons-Lits, la restructuration du secteur de l'hôtellerie, le développement de l'hôtellerie bon marché, mais encore et surtout, la formidable expansion du groupe dans la zone Asie-Pacifique. • Tout au long de l'année, Accor a multiplié ses acquisitions en Extrême-Orient, misant ainsi sur l'énorme potentiel touristique que représente cette région du globe. Dans la zone Pacifique, il a notamment acquis la chaîne d'hôtels australienne Quality Pacific Corporation, qui détient un réseau local de 25 hôtels, et l'a fusionnée avec ses autres activités, créant Accor Asia Pacific Corporation (AAPC). • Le groupe compte également s'implanter en Asie de l'est, notamment en Inde, en Thaïlande, au Vietnam, et en Indonésie, de préférence avec des partenaires locaux. En Chine, il a conclu un accord de partenariat avec les autorités en vue de la rénovation d'une centaine d'hôtels répartis dans tout le pays qui devraient porter les enseignes Novotel ou Ibis et qui viendraient s'ajouter au réseau Novotel déjà bien implanté. • En Europe de l'est, Accor a pris une participation de 51% dans la chaîne hôtelière privatisée hongroise Pannonia, présente en Hongrie, en Autriche et en Allemagne avec 25 hôtels auxquels viennent s'ajouter les trois Mercure autrichiens d'Accor. Le groupe a également construit, à Budapest, le premier hôtel Formule 1 de la région. • Dans le bassin méditerranéen, Accor s'est associé au groupe français Sotair, filiale d'Air France, pour la gestion de la chaîne d'hôtellerie de loisirs Palmariva, qui compte pas moins de huit établissements en Egypte, au Maroc, en Turquie et en Grèce. • La structure du parc hôtelier (2.000 établissements) et de ses marques a été simplifiée et seules les enseignes les plus réputées telles que Novotel, Sofitel, Mercure et Formule 1 ont été conservées, tandis que se voyaient rebaptisés les établissements Arcade, Altéa et Pullman. • L'activité de restauration collective a connu une expansion en Tchéquie par l'acquisition du principal opérateur du secteur, Pragotur, ainsi qu'en Suède, par la constitution d'une entreprise commune avec le leader national Samhall. En 1994, Accor a aussi procédé à la cession de sa participation (30%) dans le groupe français Générale de Restauration et a renforcé sa coopération avec le groupe belge Quick notamment par la concession exclusive de la marque Quick dans la restauration concédée sur le marché français. • Pour financer ces acquisitions, le groupe Accor a poursuivi sa stratégie de cession d'actifs non stratégiques, qui devraient atteindre FRF 4 milliards pour la fin de l'année.

(FRF millions)	1992	1993
Chiffre d'affaires	30 569	29 115
Bénéfice net	1 090	821
Bénéfice par action (FRF)	36,30	25,90
Capitaux propres	13 219	12 010
Capitalisation boursière	16 883	14 666
Participation (directe)	10,09%	11,4%
Dividende par action (FRF)	18	18



Paul Dubrule et Gérard Pélisson

Coprésidents

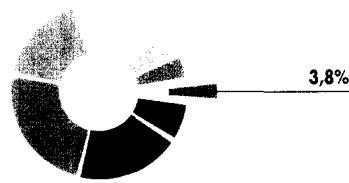
R a p p o r t

Arbed

SOCIETES NON CONSOLIDEES



EN PLUS DE SES SITES DE PRODUCTION EN EUROPE, EN AMÉRIQUE DU SUD ET EN ASIE, ARBED DÉTIENIR UNE IMPLANTATION INDUSTRIELLE DE FABRICATION  
DE STEELCORD EN ARKANSAS (USA).



**A**rbed, le groupe sidérurgique luxembourgeois, n'a pas échappé aux conséquences de la surproduction d'acier au niveau mondial alors que les principaux consommateurs - les secteurs de l'automobile et de la construction en particulier - voyaient leurs activités mises au ralenti. • En 1993, Arbed a enregistré une perte consolidée de LUF 5,7 milliards (part du groupe 4,7) contre LUF 3,3 milliards (2,90) en 1992. Ce résultat est dû à une combinaison de facteurs externes: récession en Europe se traduisant par des reculs de la demande dans les grands secteurs utilisateurs d'acier, tels l'automobile, la construction, les biens d'investissement; la pression des importations à bas prix d'Europe de l'Est alors que le marché américain était quasiment fermé au premier semestre. A cela s'ajoute la concurrence de certains grands groupes européens (italiens, espagnols et allemands) nationalisés et subsidiés par leurs actionnaires publics. Ces divers éléments ont eu pour conséquence directe la réduction drastique des marges bénéficiaires. • Pour faire face à cette nouvelle crise sidérurgique, Arbed a élaboré un plan prévoyant un ensemble de mesures de rationalisation et d'économies et misant dans les produits longs sur de nouvelles technologies, en l'occurrence le passage progressif du haut fourneau traditionnel à la filière électrique. Cette technique permet d'abaisser substantiellement les prix de revient (meilleure productivité, matières premières abondantes) tout en offrant une flexibilité inégalée. Dans les produits longs, Arbed a mis sur pied un programme d'investissement ambitieux de LUF 12,5 milliards, qui prévoit notamment la construction de trois nouveaux fours électriques. Le premier, situé à Esch-Schifflange (Luxembourg) est déjà en service, tandis que les deux autres, prévus sur le site de Differdange (Luxembourg) et de Stahlwerk Thüringen (ancienne RDA) sont en cours de réalisation. • En produits plats, Sidmar a achevé son plan d'investissement au niveau des laminoirs à froid et a pu démarrer avec succès la nouvelle ligne de revêtement Sikel à destination de l'industrie automobile. • Dans le domaine du négoce, Arbed a intensifié son rapprochement avec le géant français Usinor-Sacilor. Les deux groupes ont fusionné leur réseau de distribution de l'acier Nozal (Usinor-Sacilor) et Hardy-Tortuaux (Arbed) et créé ainsi ensemble un des plus grands groupes européens du secteur. La nouvelle société a été dénommée Arus et générera un chiffre d'affaires proche de LUF 37 milliards.

(LUF millions)	1992	1993
Chiffre d'affaires	188 511	172 559
Bénéfice net	-3 328	-5 714
Bénéfice par action (LUF)	-407	-532
Capitaux propres	94 781	93 018
Capitalisation boursière	19 710	12 344
Participation (directe)	25,56%	19,80%
Dividende par action (LUF)	-	-



Joseph Kinsch

Président du conseil d'administration  
Président de la Direction générale

R a p p o r t

CBR

SOCIETE SORTIE DU PORTEFEUILLE DURANT L'ANNEE 1993



CIMENTERIE CBR À TEHACHAPI, CALIFORNIE DU SUD

**C**BR est un groupe international spécialisé dans la production et la commercialisation de ciment, de granulats et de béton prêt à l'emploi. Il est implanté en Europe occidentale, en Amérique du Nord, et depuis 1992, en Europe centrale. Au 31 décembre 1993, CBR occupait plus de 11.500 personnes. • Le résultat net consolidé de CBR s'élève pour 1993 à BEF 3,2 milliards contre BEF 3,1 milliards en 1992 et la marge brute d'autofinancement s'est accrue de 5,7% à BEF 8,2 milliards. Cette bonne performance confirme la capacité de résistance du groupe à une conjoncture qui fut défavorable sur la plupart de ses marchés. Après deux années difficiles, les activités nord-américaines ont progressé, dégageant un bénéfice d'exploitation en nette augmentation. Ce résultat est dû à une bonne tenue des marchés dans l'ouest du Canada et des Etats-Unis, à l'exception de la Californie, d'une part, à l'efficacité accrue des cimenteries de Tebachapi, de Tilbury et d'Edmonton, et aux effets des restructurations réalisées en 1992 et 1993, d'autre part. • Les activités de CBR dans les pays d'Europe centrale ont contribué de façon positive aux résultats du groupe, compensant un fléchissement des marchés de la construction dans le Benelux et la Rhénanie-Westphalie. • Au cours des deux dernières années, l'Europe centrale a pris une place grandissante dans les activités de CBR, comptant maintenant pour 35% de la capacité totale du groupe. Après une première prise de participation dans le cimentier tchèque CVM Mokra en 1992, CBR a acquis des positions minoritaires, mais néanmoins stratégiques, dans deux sociétés cimentières polonaises, Gorazdze et Strzelce Opolskie. Ces participations seront majoritaires en 1995 pour les activités tchèques, et en 1997 au plus tard en Pologne. • Dans le secteur des granulats, CBR a également pris pied à l'Est par le biais d'une participation de 67,03% dans le capital de la société tchèque Sterkovny Brno qui exploite dix carrières d'une capacité annuelle totale de 3,5 millions de tonnes de concassés, sables et graviers et géographiquement proches du cimentier CVM Mokra. • Mais l'événement majeur qui aura marqué la fin de l'année 1993 est la cession par la Société Générale de Belgique de sa participation de 42,58% au groupe cimentier Heidelberger Zement. Annoncée dans le courant du mois de septembre, cette cession s'est finalisée le 21 décembre 1993, suite à l'obtention de l'autorisation des Autorités internationales concernées. • Avec l'appui de Heidelberger Zement, CBR devrait poursuivre son expansion internationale et élargir progressivement son activité à de nouveaux produits et services ayant un lien avec ses métiers de base.

(BEF millions)	1992	1993
Chiffre d'affaires	47 012	<b>48 354</b>
Bénéfice net	3 084	<b>3 155</b>
Bénéfice par action (BEF)	606	<b>604</b>
Capitaux propres	31 941	<b>35 628</b>
Capitalisation boursière	35 896	<b>53 799</b>
Participation (directe)	43%	<b>0%</b>
Dividende par action (BEF)	270	<b>267,3</b>


**CBR**
*Donald Fallon*
*Administrateur délégué*

# Comptes consolidés

## COMMENTAIRES DES RESULTATS ET BILAN CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1993

CBR a été cédée en 1993 à Heidelberger Zement AG comme il est expliqué au § 2.7 de l'Annexe traitant du périmètre. La vente a été conclue le 23 septembre 1993 à certaines conditions suspensives dont la levée a été constatée le 21 décembre 1993, date à laquelle les titres ont été livrés et le montant de la vente encaissé. Dès lors, le bilan à fin 1993 du Groupe de la Générale reflète la sortie de CBR, mais les charges et les produits du groupe CBR apparaissent dans leur totalité dans le compte de résultats car la Générale a géré cette filiale durant les 12 mois de l'exercice (d'ailleurs Heidelberger Zement ne reprendra les charges et produits en consolidation qu'à partir du 1er janvier 1994). D'importantes variations des postes d'actif et de passif sont par conséquent dues à la sortie de CBR.

### RESULTATS

Le **résultat net** de 1993 attribuable aux actionnaires de la Société Générale de Belgique atteint BEF 8.688 millions, en amélioration de BEF 2.468 millions ou 40% par rapport à celui de l'exercice précédent.

Ce progrès est attribuable essentiellement - à hauteur de BEF 1.800 millions - à la société mère et aux sociétés financières qui la prolongent; les variations positives significatives des sous-groupes concernent Recticel (BEF 372 millions) et Arbed (BEF 775 millions) du fait de l'arrêt de la mise en équivalence de cette dernière; pour plus de détails : voir le § 2.5 de l'Annexe), alors qu'Union Minière contribue pour BEF 420 millions en moins qu'au cours de 1992. Les autres sociétés n'ont pas enregistré de différences significatives d'un exercice à l'autre.

Le **chiffre d'affaires** s'élève à BEF 182,4 milliards et est en retrait de près de 7% ou BEF 13,5 milliards par rapport à 1992 (voir tableau ci-dessous); cette contraction est imputable à Union Minière qui voit ses ventes se réduire de BEF 14,4 milliards sous l'effet essentiellement de la chute des cours des métaux (surtout du zinc), mais aussi de la baisse de certaines devises par rapport au

franc belge et du volume des ventes d'outils diamantés de Diamant Boart ainsi que de la déconsolidation de Craelius. Les ventes de Recticel ont diminué de BEF 0,5 milliard à cause de la faiblesse de ses marchés traditionnels qui n'a pu être compensée que partiellement par l'entrée dans le périmètre de nouvelles entités. Par contre, il faut noter que CBR a augmenté son chiffre d'affaires de BEF 1,3 milliard grâce à l'inclusion des cimenteries polonaises durant 5 mois.

Le **résultat d'exploitation** des sociétés intégrées régresse de BEF 2,3 milliards et atteint BEF 5,3 milliards; cette détérioration est due à Union Minière et à Recticel à concurrence de respectivement BEF 1,7 et 0,7 milliard.

La tendance à l'amélioration du **résultat financier** observée au cours des deux exercices précédents s'est poursuivie sous l'impulsion de Recticel, recapitalisée à fin 1992, mais le solde reste négatif de BEF 2,3 milliards. Toutes les entités opérationnelles clôturent l'exercice avec un solde négatif alors que l'ensemble des sociétés financières est bénéficiaire.

Le tableau ci-dessous illustre la composition et l'évolution du **résultat courant** : on y relèvera le recul de la contribution d'Union Minière et le retournement opéré par la société mère et ses filiales financières ainsi que le poids prépondérant de CBR.

Au niveau du **résultat exceptionnel**, les opérations se clôturent par un solde positif de BEF 1,8 milliard. En 1992, le Groupe avait enregistré un solde négatif de BEF 420 millions.

Ce sont principalement la Générale et Union Minière qui ont enregistré les charges et les produits les plus importants et qui, par conséquent, justifient l'amélioration de BEF 2,3 milliards. Les principales composantes du résultat exceptionnel sont les suivantes :

Au niveau de la Générale :

- la plus-value réalisée sur la cession de CBR (BEF 7,9 milliards) et sur les cessions d'actions Union Minière de juin et novembre 1993 (BEF 2,8 milliards),
- un autre produit exceptionnel provenant de la liquidation des fonds sociaux

### Résultats par société

Sociétés	Chiffre d'affaires	Résultat courant	Résultat des sociétés mises en équivalence
Union Minière	1993 105 161	1992 -1 617	1993 25
CBR	1993 48 326	1992 521	1992 450
Recticel	1993 27 997	1992 4 816	1992 56
Autres	1993 907	1992 455	1992 -
Tractebel	1993 28 505	1992 -1 462	1992 4
Arbed	1993 837	1992 -848	1992 3 470
Générale de Banque			1992 3 458
Groupe AG			1992 -775
Total	1993 182 391	1992 3 049	1992 2 597
			1992 1 143
			1992 1 169
			1992 7 270
			1992 6 892

de l'ancienne FN (BEF 0,4 milliard),

- la prise en charge, conformément aux règles comptables applicables en la matière, de BEF 3,8 milliards d'écart de conversion négatifs accumulés sur Tanks Consolidated Investments depuis l'OPA lancée par la Générale sur celle-ci en octobre 1981, en raison de la décision prise en 1993 de démembrer définitivement cette structure anglaise,
- une réduction de valeur de BEF 3,9 milliards sur Arbed (cf. aussi § 2.5 de l'Annexe).

Au niveau d'Union Minière :

- les plus-values de réalisation sur la cession de 30% de Union Mines (BEF 1,1 milliard) et sur la cession de l'immeuble de la rue du Marais à Bruxelles (BEF 263 millions),
- les charges exceptionnelles relatives au litige France-Transfo (BEF 573 millions) et les frais de restructuration (BEF 783 millions).

Avant impôts, le **bénéfice de l'exercice** des sociétés intégrées globalement ressort à BEF 4,9 milliards soit BEF 1 milliard de plus qu'en 1992. L'impôt pris en charge, BEF 1,7 milliard, représente cette année 34% du résultat avant impôts.

Les **sociétés mises en équivalence** contribuent au résultat pour BEF 7,3 milliards en progrès de 5%. Comme le montre le tableau ci-contre, Union Minière voit sa part diminuer de BEF 425 millions alors que l'arrêt de la mise en équivalence d'Arbed provoque la disparition d'un montant négatif de BEF 775 millions. Les autres sociétés maintiennent leur contribution au niveau de l'exercice précédent.

## BILAN

Le total du **bilan** - BEF 352 milliards en 1992, BEF 286 milliards en 1993 - diminue de BEF 66 milliards d'une clôture à l'autre; ainsi qu'il est dit dans le préambule des commentaires sur les comptes consolidés, cette variation est due essentiellement à la sortie du périmètre de consolidation de CBR.

### ACTIF

Les **immobilisations incorporelles** dont la ventilation et les mutations sont détaillées au § 5.1 de l'Annexe voient leur valeur nette pratiquement réduite de moitié par la sortie de CBR.

Les **écart de consolidation** positifs s'élèvent à la clôture de l'exercice à BEF 12,1 milliards, en diminution de BEF 6,9 milliards dont 6,2 milliards dus à la vente de CBR. Le tableau du § 7 donne le détail des variations de cette rubrique.

Les **immobilisations corporelles** passent de BEF 72,9 à 36,2 milliards. Cette importante diminution, dont les détails se trouvent dans le tableau du § 5.2 de l'Annexe, trouve son origine à hauteur de BEF 35,2 milliards dans la sortie de CBR. Le solde des mutations provient notamment de la cession par Union Minière de l'immeuble de la rue du Marais à Bruxelles, des investissements et des amortissements de l'exercice.

En raison du traitement appliqué en 1993 à la participation dans Arbed (cf. § 2.5 de l'Annexe) les **immobilisations financières** qui, relativement, ne varient guère dans leur ensemble, enregistrent néanmoins un transfert important des participations mises en équivalence vers les participations non consolidées. Le § 5.3 de l'Annexe donne le détail de tous les mouvements de ces rubriques.

La diminution de BEF 22,6 milliards des **actifs circulants** s'explique par la sortie de CBR dont les stocks, les créances et les placements de trésorerie disparaissent, ainsi que par le dégonflement des actifs logés dans les filiales financières de la Générale.

### PASSIF

La composition et les variations des **capitaux propres** sont détaillées au tableau du § 6 de l'Annexe. Les **écart de conversion** dont le solde négatif s'élevait à BEF 7,3 milliards à la fin de 1992 n'est plus que de BEF 1,6 milliard à la clôture suivante : la diminution est attribuable aux BEF 3,8 milliards calculés sur Tanks Consolidated Investments et pris en charge exceptionnelle en 1993 ainsi qu'à la sortie de CBR et d'Arbed (BEF 610 et 450 millions).

Les **intérêts des tiers** ont été réduits de BEF 12,5 milliards à cause de la disparition de CBR pour près de BEF 20 milliards, mais la diminution du pourcentage de la Générale dans Union Minière a fait apparaître à ce niveau BEF 7,5 milliards de nouveaux minoritaires.

L'état des **provisions et impôts différences** (cf. § 8 de l'Annexe) montre que la vente de CBR est pour plus de BEF 8 milliards dans la réduction de cette rubrique; quant aux provisions constituées par Union Minière, représentant les deux tiers de celles du Groupe, elles ont aussi diminué de BEF 1 milliard.

Les **dettes** se contractent de BEF 50 milliards. Là encore la disparition de CBR intervient pour 60%. L'affectation du produit des cessions de CBR et Union Minière au remboursement de certaines dettes et au placement à court terme du surplus a provoqué des variations multiples et complexes des dettes à court terme et de certains actifs circulants.

**BILAN CONSOLIDE APRES REPARTITION AU 31 DECEMBRE**

**ACTIF**

(en millions de BEF)

	1993	1992
	182 340	225 909
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		
<b>Immobilisations incorporelles</b>		
Concessions, brevets, licences	1 475	2 818
Fonds de commerce	86	86
Logiciels	775	1 008
Autres immobilisations incorporelles	45	73
Acomptes versés	543	1 651
	26	0
<b>Ecart de consolidation</b>	<b>12 074</b>	<b>18 926</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Terrains et constructions	36 170	72 906
Installations, machines et outillage	13 288	22 545
Navires, conteneurs et matériel flottant	19 053	38 555
Mobilier et matériel roulant	0	276
Location-financement et droits similaires	1 555	5 249
Autres immobilisations corporelles	574	624
Immobilisations en cours et acomptes versés	335	1 702
	1 365	3 955
<b>Immobilisations financières</b>	<b>132 621</b>	<b>131 259</b>
Participations mises en équivalence	82 259	92 898
Participations non consolidées	45 808	33 852
Créances	4 554	4 509
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>103 866</b>	<b>126 444</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		
Créances commerciales	174	612
Autres créances	19	157
	155	455
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>	<b>28 612</b>	<b>39 267</b>
Stocks	28 455	37 946
Commandes en cours d'exécution	157	1 321
<b>Créances à un an au plus</b>	<b>29 742</b>	<b>48 579</b>
Créances commerciales	18 221	25 810
Autres créances	11 521	22 769
<b>Placements de trésorerie</b>	<b>38 582</b>	<b>30 567</b>
Autres placements	38 582	30 567
<b>Valeurs disponibles</b>	<b>3 220</b>	<b>3 277</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>3 536</b>	<b>4 142</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>286 206</b>	<b>352 353</b>

**BILAN CONSOLIDE APRES REPARTITION AU 31 DECEMBRE**

**PASSIF**

(en millions de BEF)

	<b>1993</b>	<b>1992</b>
<b>CAPITAUX PROPRES TOTAUX</b>	<b>192 241</b>	<b>199 090</b>
<b>Capitaux propres du Groupe</b>		
Capital	163 519	157 862
Primes d'émission	53 571	53 571
Réserves	47 524	47 524
Ecarts de consolidation	60 052	58 462
Ecarts de conversion	3 954	5 563
	-1 582	-7 258
<b>Intérêts des tiers</b>	<b>28 722</b>	<b>41 228</b>
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>	<b>13 001</b>	<b>23 060</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Pensions et obligations similaires	11 937	16 912
Charges fiscales	6 154	7 408
Grosses réparations et gros entretiens	154	136
Autres risques et charges	509	1 470
	5 120	7 898
<b>Impôts différés</b>	<b>1 064</b>	<b>6 148</b>
<b>DETTES</b>	<b>80 964</b>	<b>130 203</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>		
Dettes financières	17 757	47 349
Acomptes reçus sur commandes	16 406	45 807
Autres dettes	0	24
	1 351	1 518
<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>59 378</b>	<b>77 292</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	10 731	7 092
Dettes financières	20 117	31 815
Dettes commerciales	12 308	16 868
Acomptes reçus sur commandes	506	720
Dettes fiscales, salariales et sociales	5 674	7 365
Autres dettes	10 042	13 432
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>3 829</b>	<b>5 562</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>286 206</b>	<b>352 353</b>

**COMpte DE RESULTATS CONSOLIDÉS**

(en millions de BEF)

	<b>1993</b>	<b>1992</b>
<b>Ventes et prestations</b>		
Chiffre d'affaires	<b>184 531</b>	<b>195 040</b>
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution; augmentation (réduction)	182 391	195 874
Production immobilisée	-1 083	-4 757
Autres produits d'exploitation	479	616
	2 744	3 307
<b>Coût des ventes et prestations</b>	<b>179 189</b>	<b>187 355</b>
Approvisionnements et marchandises	98 522	107 370
Achats	92 792	114 183
Variation des stocks; (augmentation) réduction	5 730	-6 813
Services et biens divers	26 718	25 168
Rémunérations, charges sociales et pensions	40 413	41 345
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	11 246	10 780
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours et sur créances commerciales; dotations (reprises)	-123	743
Provisions pour risques et charges; dotations (utilisations, reprises)	-442	-765
Autres charges d'exploitation	2 855	2 714
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>5 342</b>	<b>7 685</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>9 019</b>	<b>8 398</b>
Produits des immobilisations financières	1 707	1 599
Produits des actifs circulants	3 140	2 335
Autres produits financiers	4 172	4 464
<b>Charges financières</b>	<b>11 312</b>	<b>11 753</b>
Charges des dettes	6 572	6 928
Réductions de valeur sur actifs circulants	112	115
Autres charges financières	4 628	4 710
<b>Résultat financier</b>	<b>-2 293</b>	<b>-3 355</b>
<b>Bénéfice courant</b>	<b>3 049</b>	<b>4 330</b>

COMpte de Résultats CONSOLIDéS

(en millions de BEF)

	1993	1992
<b>Produits exceptionnels</b>		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	14 796	7 640
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	89	16
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	48	92
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	185	2 156
Autres produits exceptionnels	13 130	3 070
	1 344	2 306
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>12 961</b>	<b>8 060</b>
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur immobilisations incorporelles et corporelles	496	1 390
Réductions de valeur sur immobilisations financières	4 917	2 052
Provisions pour risques et charges exceptionnels; dotations (utilisations)	-1 047	978
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	201	277
Autres charges exceptionnelles	8 394	3 363
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 835</b>	<b>-420</b>
<b>Bénéfice de l'exercice avant impôts</b>	<b>4 884</b>	<b>3 910</b>
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>-1 650</b>	<b>-2 353</b>
<b>Bénéfice de l'exercice des entreprises intégrées</b>	<b>3 234</b>	<b>1 557</b>
<b>Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence</b>	<b>7 270</b>	<b>6 892</b>
Résultats en bénéfice	7 334	7 893
Résultats en perte	-64	-1 001
<b>Bénéfice consolidé</b>	<b>10 504</b>	<b>8 449</b>
<b>Part des tiers dans le résultat</b>	<b>1 816</b>	<b>2 229</b>
<b>Part du Groupe dans le résultat</b>	<b>8 688</b>	<b>6 220</b>

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

(en millions de BEF)

	1993	1992
<b>Affectation de la part du Groupe</b>		
Prélèvements sur les (dotations aux) réserves (Rémunération des actionnaires de la société)	8 688	6 220
	-1 590	583
	-7 098	-6 803
<b>Affectation de la part des tiers</b>	<b>1 816</b>	<b>2 229</b>
Prélèvements sur les (dotations aux) intérêts des tiers (Rémunération des actionnaires tiers)	-1 249	-611
	-567	-1 618

## TABLEAU DE FINANCEMENT

(en millions de BEF)

	1993	1992	1991
<b>Opérations d'exploitation</b>			
Résultat net consolidé part du Groupe	8 688	6 220	7 602
Résultat net consolidé part des tiers	1 816	2 229	2 366
Résultat réservé des sociétés mises en équivalence	-2 725	-2 639	-4 353
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	9 414	9 697	12 430
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et écarts de consolidation	2 238	2 457	2 534
Extournes d'amortissements de subsides en capital	-220	-315	-288
Réductions (reprises de réductions) de valeur sur immobilisations financières	4 885	1 959	1 385
Autres charges (produits) exceptionnels sans incidence sur la trésorerie	3 854	-1 449	0
Dotations aux (reprises et utilisations de) provisions	-1 389	-691	4 245
(Plus-) moins-values sur cessions d'actifs immobilisés	-13 005	-2 998	-8 143
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>13 556</b>	<b>14 470</b>	<b>17 778</b>
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	12 735	-4 438	4 459
Impact des variations de périmètre et de change sur le besoin en fonds de roulement	-6 985	-1 982	-8 090
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie d'exploitation</b>	<b>19 306</b>	<b>8 050</b>	<b>14 147</b>
<b>Opérations d'investissement</b>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-8 116	-8 916	-16 120
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-468	-198	-235
Acquisitions de nouvelles sociétés	-2 040	-1 122	-329
Prises de participation complémentaires dans des sociétés du Groupe	-7 966	-2 853	-1 740
Achats d'actions non consolidées	-932	-1 084	-6 209
Nouveaux prêts accordés y compris achats d'obligations	-753	-1 869	-4 195
<i>Sous-total des acquisitions</i>	<b>-20 275</b>	<b>-16 042</b>	<b>-28 828</b>
Cessions d'immobilisations corporelles	1 050	2 494	3 392
Cessions d'immobilisations incorporelles	27	102	1
Cessions globales de sociétés du Groupe	10 844	120	16 282
Cessions partielles de sociétés du Groupe	10 644	193	1 584
Cessions d'actions non consolidées	2 154	10 508	14 411
Remboursements d'anciens prêts y compris cessions d'obligations	644	2 267	3 997
<i>Sous-total des cessions</i>	<b>25 363</b>	<b>15 684</b>	<b>39 667</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie d'investissement</b>	<b>5 088</b>	<b>-358</b>	<b>10 839</b>
<b>Opérations de financement</b>			
Sommes reçues des actionnaires à la suite d'une augmentation de capital	5 744	5 717	278
Sommes payées aux actionnaires à la suite d'un remboursement de capital	-163	0	0
Subsides en capital	16	17	140
Nouveaux emprunts	4 840	8 626	21 021
Remboursements d'emprunts	-6 571	-11 798	-17 456
Dividendes versés par la société mère à ses actionnaires	-6 867	-6 679	-6 672
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	-1 705	-1 737	-2 397
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie de financement</b>	<b>-4 706</b>	<b>-5 854</b>	<b>-5 086</b>
<b>Variation des valeurs disponibles diminuées des dettes bancaires à court terme</b>	<b>19 688</b>	<b>1 838</b>	<b>19 900</b>
Situation nette de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	923	-915	-20 815
Situation nette de trésorerie à la clôture de l'exercice	20 611	923	-915

## COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FINANCEMENT 1993

Les divers éléments constitutifs de la marge brute d'autofinancement sont bien identifiés et peuvent être retrouvés dans le compte de résultats et l'Annexe. Signalons toutefois que les autres charges exceptionnelles sans incidence sur la trésorerie ont trait aux écarts de conversion accumulés sur Tanks. Les plus- et moins-values sur cession d'actifs immobilisés (BEF 13 milliards) trouvent leur origine dans les opérations de la société mère (BEF 11 milliards sur cession de CBR, actions Union Minière, Cobac) et d'Union Minière (BEF 1,7 milliard sur cession de 30% de Union Mines, d'Afficivre, de l'immeuble rue du Marais et de terrains); le solde provient des cessions effectuées par CBR même avant sa sortie du Groupe.

Les investissements de l'exercice en immobilisations corporelles (BEF 8,1 milliards), dont le détail par nature est repris dans le § 5.2 de l'Annexe, ont été effectués par CBR (BEF 4 milliards), Union Minière (BEF 2,3 milliards) et Recticel (BEF 1,6 milliard). Les cimenteries polonaises de CBR représentent la quasi totalité des acquisitions de nouvelles sociétés; les prises de participation complémentaires dans des sociétés déjà incluses dans la consolidation (BEF 8,0 milliards) concernent notamment : Générale de Banque et AG par la Générale (BEF 5,5 et 1,3 milliards), Mokra par CBR (BEF 0,4 milliard) et Tarec par Recticel (BEF 0,4 milliard).

CBR est la composante unique des cessions totales de sociétés du Groupe (BEF 10,8 milliards). Cette ligne ne reflète pas le total du prix de vente car le montant perçu (BEF 22,5 milliards) est diminué de la trésorerie positive propre du groupe CBR (11,7 milliards) au moment de la cession. Les ventes partielles de sociétés sont imputables aux actions Union Minière dont la Générale s'est déssaisie.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1993

NB : Sauf indication contraire, tous les montants repris dans l'Annexe sont exprimés en millions de BEF.

### § 1 CRITERES D'APPLICATION DES METHODES DE CONSOLIDATION

L'intégration globale est retenue pour les filiales dans lesquelles la société consolidante exerce un contrôle de droit ou de fait.

L'intégration proportionnelle est appliquée aux filiales détenues et gérées conjointement par un nombre limité d'actionnaires.

La mise en équivalence est utilisée pour les entreprises associées, sur lesquelles une ou des sociétés comprises dans la consolidation exercent une influence notable.

Dans les cas significatifs où un de ces critères n'est pas appliqué, la justification en est donnée au § 2 ci-après.

### § 2 PERIMETRE

#### § 2.1 Liste des plus importantes filiales et sous-filiales intégrées globalement par la Générale

Dénomination, Siège et Pays

Pourcentage d'intérêt en

	1993	1992
Société Générale de Belgique, Bruxelles - B	100,00	100,00
Union Minière, Charleroi - B	63,35	81,57
Union Minière France, Bagnolet - F	63,35	81,57
Union Minière SF, Bruxelles - B	63,35	81,57
Union Mines, Denver - USA	63,25	81,44
Sogem, Bruxelles - B	62,98	81,05
Cie Royale Asturienne des Mines, Bruxelles - B	35,42	54,36
Union Minière Mexico, Mexico City - MEX	25,34	33,59
Metalframe, Avellino - I	63,35	81,57
K.M.Z.M., Machelen - B	53,41	68,77
Asturienne Penamet, Pantin - F	63,34	81,56
Sibeka, Bruxelles - B	34,51	44,44
Syndiaco, Tortola - BVI	34,51	44,44
Diamant Boart Investment, Kansas City - USA	34,50	44,38
Diamant Boart ICC, Bruxelles - B	34,32	43,76
Diamant Boart SA, Bruxelles - B	34,50	44,44
Sibinter, Luxembourg - L	34,51	44,44

(1) Union Minière a cédé 30% de Union Mines le 31 décembre 1993.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1993

### § 2.1 Liste des plus importantes filiales et sous-filiales intégrées globalement par la Générale (suite)

Dénomination, Siège et Pays

		Pourcentage d'intérêt en	
		1993	1992
Cimenteries CBR, Bruxelles - B	(1)	42,43	42,58
CBR IS, Bruxelles - B	(1)	41,22	41,62
CBR Materials Corp., Calgary - CDN	(1)	42,43	42,58
ENCI, 's Hertogenbosch - NL	(1)	29,27	29,38
CBR Investment, San Mateo - USA	(1)	42,43	42,58
CBR Finance, Luxembourg - L	(1)	42,43	42,58
Interbeton, Bruxelles - B	(1)	20,48	23,72
Gralex, Bruxelles - B	(1)	21,21	21,29
Mokra, Mokra - R.T.	(1)	15,91	14,74
CEDEE, Bruxelles - B		100,00	100,00
Centrans, Eindhoven - NL		100,00	100,00
Cenanfi, Paris - F		0	100,00
Centre de Coordination "Générale", Bruxelles - B		100,00	100,00
CIG-Intersys Group, Bruxelles - B		66,79	65,09
Finoutremer, Bruxelles - B		55,16	55,16
Agriges, Bruxelles - B		55,16	55,16
Agricom, Bruxelles - B		52,38	51,23
Chanic, Bruxelles - B		30,86	30,86
Recticel, Bruxelles - B		73,57	73,57
Recticel, Wetteren - B		73,57	73,57
Recticel Deutschland, Bexbach - D		73,57	73,57
Recticel, Kesteren - NL		73,57	73,57
Schlarrafia, Bochum - D		73,57	73,57
Recticel UK, Afreton - GB		73,57	73,57
Recticel Foam Corp., Laporte - USA		73,57	73,57
Recticel Holdnoord, Kesteren - NL		73,57	73,57
Genfina, Bruxelles - B		60,00	60,00
GIF, Luxembourg - L		100,00	100,00
GIF, Rotterdam - NL		100,00	100,00
GIF, Curaçao - NA		100,00	100,00
Sogenbel, Bruxelles - B		100,00	100,00
Tanks, Nassau - BAH		100,00	100,00
UFI, Liège - B		99,98	99,98

### § 2.2. Liste des principales sociétés mises en équivalence par la Générale

Arbed, Luxembourg - L	(2)	-	25,56
Sidmar, Gand - B	(2)	-	17,12
ALZ, Genk - B	(2)	-	7,91
MMRA, Rodange - L	(2)	-	11,91
Belgo-Mineira, Sabara - BRE	(2)	-	9,02
Tractebel, Bruxelles - B		34,46	34,54
CIB, Bruxelles - B		10,59	10,87
Rineau, Nantes - F		31,04	30,63

(1) En 1993, les charges et produits sont encore repris, mais en raison de la cession de CBR le 21 décembre 1993, les actifs et les passifs ne figurent plus au bilan du Groupe.

(2) Ainsi qu'il est expliqué au § 2.5 ci-après, Arbed n'est plus mise en équivalence à partir du 1er janvier 1993.

**§ 2.2. Liste des principales sociétés mises en équivalence par la Générale (suite)**

Dénomination, Siège et Pays

	Pourcentage d'intérêt en	
	1993	1992
Fabricom, Bruxelles - B	32,00	31,95
Gecoli, Linkebeek - B	11,04	10,09
Powerfin, Bruxelles - B	21,01	21,16
Distrigaz, Bruxelles - B	11,46	11,49
Electrabel, Bruxelles - B	11,79	10,74
Générale de Banque, Bruxelles - B	26,21	22,25
Banque Parisienne de Crédit, Paris - F	26,21	15,58
Banque Belgo-Zaïroise, Bruxelles - B	14,09	11,96
Générale de Banque Belge pour l'Etranger, Bruxelles - B	26,21	22,25
Banque Générale du Luxembourg, Luxembourg - L	11,38	9,36
Eurolease, Bruxelles - B	26,21	22,25
Compagnie de Gestion et de Banque Gonet, Genève - CH	26,21	22,25
Generale Bank & Co, Cologne - D	26,21	22,25
Groupe AG, Bruxelles - B	18,87	19,58
AG 1824, Bruxelles - B	9,44	9,79
Amey/VSB 1990, Utrecht - NL	8,89	9,22
Caifor, Barcelone - E	4,72	4,90
AG 1990, Bruxelles - B	17,77	18,44
AG 1990, Utrecht - NL	17,77	18,44

**§ 2.3 Relevé des sociétés**

Les deux listes ci-dessus ne reprennent que les filiales et les sociétés associées détenues directement par la Générale ainsi que les entités les plus significatives de leur périmètre de consolidation lorsqu'elles établissent des comptes consolidés.

Le périmètre complet du Groupe de la Générale comprend en 1993 : 316 intégrations globales, 36 intégrations proportionnelles et 648 mises en équivalence. Pour l'exercice précédent ces nombres étaient respectivement de 315, 43 et 828.

L'insertion, ici, de la liste complète des filiales intégrées et des sociétés mises en équivalence, dont une grande part a un poids relativement peu important, ne présenterait qu'un faible intérêt pour le lecteur. Ce relevé de toutes les sociétés est déposé à la Banque Nationale de Belgique en même temps que les comptes sociaux et consolidés; il peut aussi être obtenu sur simple demande à la Direction de la Communication de la Générale.

Les rapports annuels des principales sociétés intégrées ou mises en équivalence par la Générale fournissent, en outre, une information complémentaire plus détaillée sur leur périmètre de consolidation.

**§ 2.4 Sociétés non consolidées**

Filiales non consolidées par la Générale, car non significatives :

- Société Générale de Belgique (Japan) Co. Ltd, Tokyo - J
- Société d'Investissement du Bassin Liégeois, Liège - B

en liquidation :

- De Coene, Courtrai - B
- Belgatel, Bruxelles - B.

Société associée qui n'est pas mise en équivalence par la Générale, car l'inclusion ne serait pas significative : Société Espace Léopold, Bruxelles - B.

Les listes exhaustives des filiales non consolidées, globalement ou proportionnellement, et des sociétés associées non mises en équivalence au niveau des filiales et sous-filiales contiennent 416 noms. Comme la plupart de ces sociétés s'y trouvent à cause de leur taille insignifiante, l'insertion de ces listes dans le présent rapport n'apporterait aucune information digne d'intérêt pour le lecteur. Ces relevés sont joints aux documents déposés à la Banque Nationale de Belgique; ils peuvent être obtenus directement à la Direction de la Communication de la Générale.

**§ 2.5 Arrêt de la mise en équivalence d'Arbed**

Au 31 décembre 1992, la Générale détenait 25,56% des titres représentant le capital d'Arbed et 29,19% des droits de vote; l'Etat luxembourgeois en avait respectivement 40,34 et 31,87%.

Lors de la conférence de presse du 8 avril 1993, consacrée aux résultats de l'exercice 1992, la Générale avait rendu public l'accord conclu le 24 mars 1993, au bout de plusieurs mois de négociations, entre elle et le Gouvernement luxembourgeois - les deux plus importants actionnaires d'Arbed - en vue de rechercher un nouveau partenaire industriel susceptible d'entrer, le moment venu, dans le capital de la société sidérurgique luxembourgeoise.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1993

Le contenu de cet accord a été décrit dans le communiqué de presse du 8 avril 1993 et dans le rapport annuel 1992 (p. 8); en outre il a été commenté par le Président E. Davignon au cours de l'Assemblée générale du 19 mai 1993.

Appuyant le plan de crise d'Arbed, toutefois sans intervention financière de la Générale, les deux actionnaires, pour maintenir la stabilité de la société en ces moments difficiles et dans l'esprit de la convention qui les liait, ont au cours du premier semestre 1993 :

- échangé 440.000 actions ordinaires détenues par la Générale contre autant d'actions sans droit de vote détenues par l'Etat luxembourgeois, dans le but de maintenir le pouvoir votal de ce dernier,
- créé une société en commandite par actions de droit luxembourgeois (LGA sca) dont les deux partenaires sont à parité associés commanditaires, l'associé commandité et gérant étant une sàrl de droit luxembourgeois, dont la mission essentielle est la recherche d'un nouveau partenaire industriel pour Arbed; afin de concrétiser cet objectif, chacun des partenaires y a apporté 440.000 actions avec droit de vote,
- renoncé à arrêter une position commune touchant les nominations au Conseil d'administration. Ils continuent à se consulter sur toute question importante pour l'Arbed, étant toutefois entendu que chacune des parties conserve son entière liberté de vote. Rappelons que le Conseil d'Arbed comprend 21 administrateurs dont 3 représentent la Générale.

Si, au 31 décembre 1995, un nouveau partenaire industriel n'est pas trouvé, les actionnaires pourraient, moyennant l'approbation du gérant, décider de dissoudre LGA sca ou de laisser reprendre par l'Etat grand-ducal la participation de la Générale dans LGA sca.

Les opérations d'échange et d'apport n'ont pas eu d'effet sur le résultat consolidé ni sur le résultat social.

Depuis la réalisation de ces opérations, la Générale ne détient plus que 19,34% du capital d'Arbed et 14,97% des droits de vote. Les pourcentages relatifs au Gouvernement luxembourgeois sont respectivement de 34,11 et 31,87% et ceux relatifs à LGA sca de 12,45 et 14,22%. LGA sca est gérée par l'associé commandité LGA Management, sàrl de droit luxembourgeois, dans laquelle la Générale ne détient pas la moindre participation et ne peut par ailleurs donner à ce gérant directement ou indirectement des directives pour l'exercice des droits de vote des actions Arbed y logées.

En conséquence de cet accord, la Générale a cessé de manière irréversible d'exercer une influence notable sur l'orientation de la gestion d'Arbed; dès lors, la mise en équivalence de la participation en Arbed a été définitivement arrêtée le 1er janvier 1993.

Sur base des comptes consolidés d'Arbed et si la mise en équivalence avait été maintenue en 1993, la quote-part de la Générale dans la perte d'Arbed aurait été de BEF 1.200 millions.

Lors de l'arrêt de cette mise en équivalence, le Conseil d'administration a décidé de reprendre les titres Arbed à leur dernière valeur de mise en équivalence; c'est pourquoi l'écart de première consolidation afférent aux titres Arbed conservés sera maintenu dans les fonds propres jusqu'à leur cession. Une réduction de valeur de BEF 3,9 milliards a été actée.

### § 2.6 Traitement en consolidation de Tractebel

Le Conseil d'administration de la Société Générale a réexaminé le problème de la consolidation du groupe Tractebel à la lumière des considérations émises l'an dernier par la Commission bancaire et financière.

La divergence de vue entre l'organe de contrôle et la Générale porte sur l'interprétation de l'article 14 § 1 de l'A.R. du 6 mars 1990 relatif aux comptes consolidés, qui prévoit qu'une filiale de fait peut être laissée en dehors de la consolidation au cas où son inclusion serait contraire à l'image fidèle.

Or le concept de l'image fidèle n'est pas défini dans les directives communautaires. Suivant la législation belge, l'image fidèle résultera de l'application des schémas et des règles d'évaluation déposés dans les textes légaux, mais elle prévoit néanmoins plusieurs exceptions. Les interprétations

Bilans consolidés après affectation		(en millions de BEF)	
		31.12.1993	31.12.1992
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>420 042</b>	<b>412 696</b>	
Immobilisations incorporelles	11 005	8 262	
Immobilisations corporelles	235 927	233 761	
Immobilisations financières	173 110	170 673	
Participations mises en équivalence	129 759	123 681	
Autres participations	39 286	43 431	
Créances	4 065	3 561	
<b>Actifs circulants</b>	<b>141 752</b>	<b>135 550</b>	
<b>Total de l'actif</b>	<b>561 794</b>	<b>548 246</b>	
<b>PASSIF</b>			
<b>Capitaux propres totaux</b>	<b>237 629</b>	<b>233 361</b>	
Capitaux propres du Groupe	90 608	90 668	
Intérêts des tiers	147 021	142 693	
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>30 669</b>	<b>28 025</b>	
<b>Dettes</b>	<b>293 496</b>	<b>286 860</b>	
Dettes à plus d'un an	126 523	123 744	
Dettes à un an ou plus	155 301	153 497	
Comptes de régularisation	11 582	9 619	
<b>Total du passif</b>	<b>561 794</b>	<b>548 246</b>	
<b>Comptes de résultats consolidés</b>			(en millions de BEF)
		1993	1992 <sup>(*)</sup>
Ventes et prestations	270 771	257 264	
Coût des ventes et prestations	261 940	247 938	
Résultat d'exploitation	8 831	9 326	
Résultat financier	22 674	22 185	
Bénéfice (perte) courant(e)	33 358	32 470	
Résultat exceptionnel	1 659	549	
Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts	35 017	33 019	
Impôts sur le résultat	8 432	-6 022	
Bénéfice consolidé (perte consolidée)	26 585	26 997	
Part des tiers dans le résultat	16 681	17 679	
<b>Part du Groupe dans le résultat</b>	<b>9 904</b>	<b>9 318</b>	

<sup>(\*)</sup> Un reclassement de BEF 624 millions a été effectué des charges d'exploitation vers les impôts sur le résultat; ce montant correspond à la taxe sur le déversement des eaux de refroidissement des centrales électriques.

varient depuis une stricte application de la législation jusqu'à une approche pragmatique de la réalité économique.

Le Conseil d'administration persiste à croire que l'intégration globale des comptes du groupe Tractebel conduirait, outre l'imperfection du contrôle sur un secteur réglementé, mais aussi compte tenu du poids disproportionné de ce sous-groupe sur les rubriques du bilan et du compte de résultats et du pourcentage réduit de l'intérêt économique du Groupe dans Electrabel, à donner une image qui ne corresponde pas au rôle que la Générale assume à l'égard de ses participations.

Par sa structure et son fonctionnement, le Groupe de la Générale est fort différent des modèles classiques des groupes anglo-saxons installés dans les pays qui ont été pionniers dans la rédaction des règles de consolidation. De plus, même en Belgique, la nature de ses participations et les relations entre la société à portefeuille et ses différentes participations font qu'il est difficile de la classer dans les catégories devenues courantes de "holding industriel ou opérationnel" ou "holding financier". La Générale n'est pas un opérateur industriel dans le secteur gaz-électricité comme il en résulte de la lecture des comptes à la suite de l'intégration de Tractebel et surtout d'Electrabel.

La réalité économique du Groupe est plus correctement traduite par la mise en équivalence du groupe Tractebel ce qui ne modifie d'ailleurs pas le poids des

fonds propres du Groupe de la Générale, ni le résultat pour la part du Groupe. Comme dans les rapports annuels précédents, le lecteur trouvera ci-contre à titre d'information les comptes consolidés du groupe Tractebel.

### **§ 2.7 Modifications de l'exercice**

A. Au niveau de la Générale:

- sortie de CBR et de Cenanfi,
- arrêt de la mise en équivalence d'Arbed au 1er janvier 1993,
- baisse du pourcentage dans Union Minière à la suite des cessions de juin et novembre,
- baisse du pourcentage dans AG,
- augmentation du pourcentage dans Générale de Banque.

B. Au niveau des filiales, les principales variations du périmètre sont :

- Union Minière : entrée de Bowden Industries, sortie de Staiger, Sogemetais, Sogem Mexico et Mexicana de Cananea;
- Recticel : entrée de Polopren et Poran, accroissement du pourcentage dans Tarec;
- Tractebel : entrée de Nigen et Ecobel.

## **§ 3 LISTE DES PRINCIPALES ENTREPRISES NON CONSOLIDÉES DANS LESQUELLES LE GROUPE DETIENT PLUS DE 10%**

Au niveau de la Générale, les sociétés significatives concernées sont : Suez Investicni, Société Espace Léopold, Arbed, Belfin et Accor.

Au niveau des filiales, les principales participations sont :  
chez Recticel : SBA Bâtiment;

chez Union Minière : Contimine, DAR, Hydro Aubrac, Laser Power Corporation.

Le lecteur pourra trouver les informations requises sur ces entreprises dans le point V de l'Annexe aux comptes sociaux de chacune des sociétés détentrices.

## **§ 4 RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES**

### Retraitements et éliminations

L'application de règles comptables et méthodes d'évaluation homogènes à l'intérieur du Groupe permet de présenter sur une même base économique les comptes des sociétés consolidées et conduit à retraiter les comptes sociaux conformément aux principes comptables exposés ci-dessous.

Après cumul des bilans et des comptes de résultats, éventuellement retraités, les soldes réciproques, ainsi que les pertes et profits d'opérations entre les sociétés du Groupe, sont éliminés.

### Gains ou pertes d'intérêts

Un gain ou une perte est constatée en résultat en cas de diminution du pourcentage de détention effectif dans une société consolidée lors d'une augmentation de capital.

Lorsque, dans les mêmes circonstances, le Groupe augmente son pourcentage, les différences de consolidation qui en découlent sont traitées comme des écarts de consolidation actifs.

### Conversion des actifs et passifs libellés en devises

Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change officiels de fin d'exercice. Pour les sociétés belges, il s'agit des postes non libellés en francs belges; pour les sociétés étrangères, il s'agit des postes libellés dans une devise autre que celle utilisée pour leurs états financiers. Les pertes ou gains résultant de ces conversions ainsi que les différences de change réalisées sur les opérations de l'exercice sont comptabilisés dans le compte de résultats.

### Conversion des états financiers des sociétés et succursales étrangères

Les bilans des sociétés et succursales étrangères sont convertis en francs belges aux taux de change officiels de fin d'exercice, et les comptes de résultats aux taux moyens de l'exercice. Les écarts résultant de cette méthode de conversion sont débités ou crédités aux fonds propres; la part du Groupe dans ces écarts figure dans le poste "Écarts de conversion" des fonds propres consolidés.

### Date de clôture

Les comptes consolidés sont arrêtés au 31 décembre, date de clôture de la société mère et de la grande majorité des sociétés consolidées. Lorsque la date de clôture d'une société est comprise entre le 30 septembre et le 31 décembre,

ses comptes annuels sont utilisés tels quels; si la date de clôture est antérieure au 30 septembre, une situation intercalaire au 31 décembre est établie pour les besoins de la consolidation.

#### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations figurent au coût historique diminué des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie économique estimée des actifs concernés selon la méthode linéaire ou dégressive.

Les durées de vie utilisées sont les suivantes :

- Bâtiments : 20 à 50 ans (linéaire);
- Équipements et mobilier : 3 à 10 ans (linéaire ou dégressif);
- Installations complexes, machines et outillage spécifique : 5 à 20 ans (linéaire ou dégressif).

Les acquisitions sont comptabilisées au prix de revient. Les réparations et l'entretien sont débités au compte de résultats. Les actifs acquis en leasing figurent dans les immobilisations pour leur valeur d'origine et les loyers payés sont remplacés dans le compte de résultats par des amortissements et des frais financiers.

#### Écarts de première consolidation et écarts d'acquisition

Lorsqu'une société est consolidée pour la première fois, il est constaté un écart entre le prix de revient des titres et la part dans les fonds propres de la société. Cet écart trouve le plus souvent sa justification dans l'existence de plus- et moins-values latentes sur les actifs et passifs de la société acquise, ou dans la rentabilité future escomptée de l'investissement.

Les principaux écarts liés à la réévaluation des actifs et passifs sont, à partir du 1er janvier 1988, affectés en augmentation ou en diminution des postes du bilan concernés, et amortis, dépréciés ou repris au résultat selon les règles applicables auxdits éléments.

L'écart résiduel, de nature incorporelle, est inscrit au bilan consolidé sous la rubrique "Écarts de consolidation" et est amorti linéairement sur une période n'excédant pas 20 ans.

#### Immobilisations financières

Dans le bilan consolidé, les participations mises en équivalence sont évaluées selon la part dans les fonds propres déterminés d'après les règles de consolidation au lieu de la valeur comptable dans la société détentrice.

Les titres de participation non consolidés représentent des investissements durables qui permettent d'exercer une influence décisive ou notable dans la société émettrice, ou d'établir avec elle des relations d'affaires, mais qui ne rentrent pas dans les critères de consolidation. Ils sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, compte tenu des montants restant éventuellement à libérer. Une réduction de valeur spécifique est enregistrée lorsque l'évaluation effectuée chaque année fait apparaître une dépréciation durable.

#### Stocks

Les stocks sont évalués au coût historique obtenu par application de la méthode premier entré, premier sorti (FIFO) ou, à défaut, de la méthode du coût moyen pondéré calculé sur une période n'excédant pas la durée moyenne de stockage. Certains produits non ferreux, dont les cours sont soumis à d'importantes

variations cycliques, sont évalués selon la méthode dernier entré, premier sorti (LIFO) afin de mieux refléter la réalité économique de cette activité. Si la valeur de réalisation des stocks est inférieure au prix de revient, une réduction de valeur est enregistrée.

Le prix de revient des produits achetés comprend le coût d'acquisition net et les frais accessoires. Pour les produits finis et les stocks en cours de production, le prix de revient tient compte des frais directs et d'une quote-part de frais indirects de production.

#### Commandes en cours d'exécution

Le prix de revient des contrats à long terme est déterminé de la même manière que les en-cours de production; il peut en outre inclure des frais financiers engagés directement pour leur financement.

Les contrats à long terme sont évalués selon la méthode du "bénéfice à l'avancement des travaux".

#### Créances et dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Si elles sont libellées en devises étrangères, elles sont enregistrées pour leur contre-valeur en francs belges au cours du jour d'acquisition.

En fin d'exercice, elles sont évaluées sur base du dernier cours de change de l'exercice. En ce qui concerne les créances, les règles de réduction de valeur sont semblables à celles arrêtées pour les titres.

#### Placements de trésorerie

Sont portées sous cette rubrique les créances en compte à terme sur des établissements de crédit ainsi que les valeurs mobilières acquises selon les opportunités des marchés, ou en remplacement temporaire de trésorerie excédentaire. Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à la valeur boursière pour les titres cotés et à la valeur estimative pour les non cotés, si ces dernières sont inférieures à la première.

#### Provisions pour pensions

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les employeurs et les salariés sont, en général, prises en charge par les organismes extérieurs spécialisés. Les cotisations dues au titre de l'exercice sont comptabilisées dans le résultat de la période.

Les plans de retraite complémentaire, qui génèrent des obligations pour les sociétés concernées, font l'objet de provisions qui sont calculées par des méthodes actuarielles sur base de rémunérations projetées à la fin de la carrière.

#### Impôts sur les sociétés

Dans les comptes consolidés, des impôts différés sont constatés sur l'ensemble des différences temporaires, résultant de charges et de produits inclus ou exclus du résultat comptable d'un exercice mais déductibles ou réintégrables dans la base imposable des exercices au cours desquels ces différences se renverseront. La méthode dite "du report variable" est appliquée, c'est-à-dire que les impôts différés sont calculés sur base du dernier taux connu à la date d'arrêté.

A cette date et pour chacune des entités fiscales comprises dans le périmètre de consolidation, il est procédé à la compensation des actifs et passifs d'impôt sur toutes les différences temporaires. Une fois cette compensation individuelle effectuée, seul le solde net d'impôt différé passif est comptabilisé au bilan.

**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1993**

**§ 5 5.1 Etat des immobilisations incorporelles.**

	Concessions, brevets, licences	Fonds de commerce	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Acomptes versés	Total
<b>A. Valeur d'acquisition</b>						
• A l'ouverture de l'exercice	237	1 265	234	3 042	0	4 778
• Mutations						
- Variations de périmètre	-9	-1 356	-81	-991	0	-2 437
- Acquisitions	24	381	21	16	25	467
- Production immobilisée	0	0	0	0	2	2
- Cessions	-34	-18	-5	-12	0	-69
- Mise hors d'usage	-85	0	-7	-11	0	-103
- Transferts	0	662	14	-716	-1	-41
- Ecart de conversion	13	59	7	232	0	311
- Sous-total des mutations	-91	-272	-51	-1 482	26	-1 870
• A la clôture de l'exercice	146	993	183	1 560	26	2 908
<b>B. Amortissements et réductions de valeur</b>						
• A l'ouverture de l'exercice	151	257	161	1 391	0	1 960
• Mutations						
- Variations de périmètre	-2	-310	-62	-600	0	-974
- Dotations de l'exercice	24	143	39	323	0	529
- Reprises de l'exercice	-10	0	0	-54	0	-64
- Cessions	-20	-6	-5	-12	0	-43
- Mise hors d'usage	-85	0	-7	-11	0	-103
- Transferts	-1	124	6	-137	0	-8
- Ecart de conversion	3	10	6	117	0	136
- Sous-total des mutations	-91	-39	-23	-374	0	-527
• A la clôture de l'exercice	60	218	138	1 017	0	1 433
<b>C. Valeur comptable nette</b>						
• A l'ouverture de l'exercice	86	1 008	73	1 651	0	2 818
• A la clôture de l'exercice	86	775	45	543	26	1 475

**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1993**

**5.2 Etat des immobilisations corporelles**

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Navires, conteneurs et matériel flottant	Mobilier et matériel roulant	Location-financements et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
<b>A. Valeur d'acquisition</b>								
• A l'ouverture de l'exercice	42 308	91 030	831	13 514	1 204	2 804	3 955	155 646
• Mutations								
- Variations de périmètre	-19 288	-40 481	-868	-8 761	30	-1 818	-1 554	-72 740
- Acquisitions	2 041	2 642	24	926	15	46	1 945	7 639
- Production immobilisée	28	422	0	3	0	5	19	477
- Cessions	-617	-747	-3	-599	-55	-713	-60	-2 794
- Mise hors d'usage	-155	-863	0	-142	-16	-55	0	-1 231
- Transferts	-68	1 994	0	76	24	1 020	-3 000	46
- Ecarts de conversion	544	1 000	16	297	68	23	60	2 008
- Autres mouvements	0	0	0	0	0	0	0	0
- Sous-total des mutations	-17 515	-36 033	-831	-8 200	66	-1 492	-2 590	-66 595
• A la clôture de l'exercice	24 793	54 997	0	5 314	1 270	1 312	1 365	89 051
<b>B. Amortissements et réductions de valeur</b>								
• A l'ouverture de l'exercice	19 763	52 475	555	8 265	580	1 102	0	82 740
• Mutations								
- Variations de périmètre	-9 003	-21 213	-599	-5 498	4	-558	0	-36 867
- Dotations de l'exercice	1 808	5 780	38	1 505	113	216	0	9 460
- Reprises de l'exercice	-25	-22	0	0	0	0	0	-47
- Cessions	-354	-547	-2	-480	-32	-526	0	-1 941
- Annulations	0	0	0	0	0	0	0	0
- Transferts	-711	-69	0	-30	6	816	0	12
- Ecarts de conversion	169	389	8	136	41	11	0	754
- Autres mouvements	-142	-849	0	-139	-16	-84	0	-1 230
- Sous-total des mutations	-8 258	-16 531	-555	-4 506	116	-125	0	-29 859
• A la clôture de l'exercice	11 505	35 944	0	3 759	696	977	0	52 881
<b>C. Valeur comptable nette</b>								
• A l'ouverture de l'exercice	22 545	38 555	276	5 249	624	1 702	3 955	72 906
• A la clôture de l'exercice	13 288	19 053	0	1 555	574	335	1 365	36 170

**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1993**

**5.3 Etat des immobilisations financières**

**A. Participations mises en équivalence**

• Valeur à l'ouverture de l'exercice		92 898
• Mutations		
- Variations de périmètre		-20 186
- Gains/pertes d'intérêt		-6
- Augmentation de capital		16
- Dividendes mis en distribution		-4 149
- Résultat généré durant l'exercice		7 271
- Affectation des primes et amortissement		0
- Cessions		-517
- Acquisitions		6 587
- Transferts		167
- Ecarts de conversion		178
- Autres mouvements		0
- Sous-total des mutations		-10 639
• Valeur à la clôture de l'exercice		82 259

**B. Titres non consolidés**

	Valeur d'acquisition	Réductions de valeur
• A l'ouverture de l'exercice	42 532	8 680
• Mutations		
- Variations de périmètre	17 925	128
- Acquisitions	988	0
- Cessions	-2 813	-1 033
- Dotations	0	4 871
- Reprises	0	-4
- Ecarts de conversion	543	121
- Transferts et autres mouvements	-625	-21
- Sous-total des mutations	16 018	4 062
• A la clôture de l'exercice	58 550	12 742

**C. Crédances**

	Valeur d'acquisition	Réductions de valeur
• A l'ouverture de l'exercice	7 211	2 702
• Mutations		
- Variations de périmètre	-444	0
- Additions et acquisitions	637	0
- Dotations et reprises	0	3
- Remboursements et cessions	-595	0
- Ecarts de conversion	82	9
- Transferts et autres mouvements	123	-254
- Sous-total des mutations	-197	-242
• A la clôture de l'exercice	7 014	2 460

**D. Immobilisations financières**

	Valeur comptable nette
• A l'ouverture de l'exercice	4 509
• A la clôture de l'exercice	4 554

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1993

### § 6 VARIATIONS DES FONDS PROPRES

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves	Ecart de consolidation	Ecart de conversion	Total
• Au 31 décembre 1992	64 182 790	53 571	47 524	58 462	5 563	-7 258	157 862
• Mutations :							
- Variations de change						5 676	5 676
- Variations des écarts de consolidation					-1 609	-1 609	-1 609
- Résultat généré en 1993				8 688			8 688
- Dividendes 1993 décrétés				-7 098			-7 098
• Au 31 décembre 1993	64 182 790	53 571	47 524	60 052	3 954	-1 582	163 519

### § 7 ETAT DES ECARTS DE CONSOLIDATION

Valeur comptable nette					Ecart positif	Ecart négatif
• A l'ouverture de l'exercice					18 926	5 563
• Mutations						
- Variations de périmètre					-5 351	-1 324
- Dotations aux amortissements					-1 753	0
- Cessions					-783	0
- Acquisitions					1 191	0
- Ecarts de conversion					142	0
- Autres mouvements					-298	-285
- Sous-total des mutations					-6 852	-1 609
• A la clôture de l'exercice					12 074	3 954

### § 8 ETAT DES PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

Valeur comptable nette	Pensions et obligations similaires	Charges fiscales	Grosses réparations et gros entretiens	Autres risques et charges	Impôts différés	Total
• A l'ouverture de l'exercice	7 408	136	1 470	7 898	6 148	23 060
• Mutations						
- Variations de périmètre	-1 422	0	-946	-1 155	-5 391	-8 914
- Dotations	1 932	65	953	2 757	538	6 245
- Utilisations	-1 578	-26	-916	-3 999	-78	-6 597
- Reprises	-221	-26	-66	-493	-231	-1 037
- Transferts	14	4	7	2	0	27
- Ecarts de conversion	21	1	7	114	78	221
- Autres mouvements	0	0	0	-4	0	-4
- Sous-total des mutations	-1 254	18	-961	-2 778	-5 084	-10 059
• A la clôture de l'exercice	6 154	154	509	5 120	1 064	13 001

**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1993**

**§ 9 ETAT DES DETTES A PLUS D'UN AN**

**A. Ventilation par échéance**

	n+2	n+3	n+4	n+5	n+6 à 10	n+11 à 15	+de n+15	Total
Emprunts subordonnés	0	0	0	0	28	0	0	28
Emprunts obligataires non subordonnés	49	0	1 000	0	805	0	0	1 854
Dettes de location-financements et assimilées	122	129	139	92	166	10	0	658
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 890	4 968	2 507	634	1 495	12	0	12 506
Autres emprunts	934	171	168	15	72	0	0	1 360
<b>Sous-total des dettes financières</b>	<b>3 995</b>	<b>5 268</b>	<b>3 814</b>	<b>741</b>	<b>2 566</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>16 406</b>
<b>Autres dettes*</b>	<b>228</b>	<b>120</b>	<b>116</b>	<b>93</b>	<b>141</b>	<b>34</b>	<b>0</b>	<b>732</b>
<b>Total</b>	<b>4 223</b>	<b>5 388</b>	<b>3 930</b>	<b>834</b>	<b>2 707</b>	<b>56</b>	<b>0</b>	<b>17 138</b>

**B. Ventilation par devise des dettes financières**

	BEF	FRF	DEM	GBP	USD	JPY	NLG	Autres	Total
Emprunts subordonnés	0	0	0	0	0	0	0	28	28
Emprunts obligataires non subordonnés	1 854	0	0	0	0	0	0	0	1 854
Dettes de location-financements et assimilées	2	297	0	0	358	0	0	1	658
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 328	2 589	986	405	2 040	0	195	963	12 506
Autres emprunts	736	465	10	3	0	0	112	34	1 360
<b>Total des dettes financières</b>	<b>7 920</b>	<b>3 351</b>	<b>996</b>	<b>408</b>	<b>2 398</b>	<b>0</b>	<b>307</b>	<b>1 026</b>	<b>16 406</b>

\* sans les subSIDes en capital s'élevant à BEF 619 millions.

**§ 10 A. Effectif moyen du personnel occupé**

1. Ventilé par catégorie et par zone géographique

	Entreprises intégrées				Total
	Ouvriers	Employés	Cadres	Dirigeants	
• Belgique	7 849	2 503	1 153	86	11 591
• France	1 884	1 516	389	53	3 842
• Reste de l'Europe	8 488	2 965	570	100	12 123
• Amériques	3 213	1 102	608	27	4 950
• Afrique	703	162	53	7	925
• Asie	8	41	14	13	76
• Total	22 145	8 289	2 787	286	33 507
• dont CBR	8 265	2 220	928	56	11 469
• Total sans CBR	13 880	6 069	1 859	230	22 038

2. Entreprises mises en équivalence : 90.886 personnes.

Le total est en diminution par rapport à 1992 (128.014) car Arbed, qui occupait 48.818 personnes, n'est plus reprise. Par ailleurs, AG-Fortis a inclus CGER et passe ainsi de 22.470 à 32.826.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1993

### B. Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et d'impôt réel

Charge fiscale théorique :	$3.910 \times 0,39 =$	1993	1992
	$4.884 \times 0,4017 =$		
• Dividendes de sociétés non consolidées (R.D.T.)		1 962	1 525
• Dividendes distribués non imposables (AFV)		-303	-362
• Utilisation des impôts différés débiteurs d'exercices antérieurs et pertes fiscales récupérables		-32	-452
• Effet du déficit de l'exercice		-528	-416
• Changement du taux d'impôts différés		2 799	2 297
• Ecarts de taux dus aux taux d'imposition étrangers		81	0
• Eléments imposés sur d'autres bases		-76	-430
• Amortissements non déductibles		-7 096	-1 642
• Déductions pour investissements		750	527
• Déductions et réintégrations diverses		-137	-19
• Crédits d'impôt		4 370	1 380
Charge fiscale réelle en compte de résultats		-140	-55
		1 1650	2 353

### § 11 DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe
- Garanties constituées par le Groupe pour compte de tiers
- Garanties constituées par le Groupe sur avoirs propres et pour compte propre
- Garanties reçues
- Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques du Groupe
- Engagements d'acquisition et de cession d'immobilisations
- Marchés à terme
- Biens et valeurs de tiers détenus par le Groupe
- Droits et engagements divers

Comme l'an dernier, deux sociétés du Groupe - Recticel et Union Minière - sont impliquées dans des litiges portant sur des montants importants et dont l'issue est inconnue à l'heure actuelle. Il s'agit, notamment, en ce qui concerne Recticel, de l'assignation des ex-cadres de PRB, de la pollution de certains sites au Tennessee (USA), de la réclamation de Comilog relative à Sadacem, de l'assignation de l'Etat belge pour la démilitarisation du site ex-PRB de Balen et, pour ce même site, de l'assignation de l'OVAM en vue de sa dépollution. Quant à Union Minière, le litige concernant la livraison de transformateurs par ACEC à France Transfo s'est terminé par un jugement au degré d'appel qui a nécessité la prise en charge de quelque BEF 500 millions. La contestation fiscale en France

1993	1992
8 416	3 013
4 624	11 443
367	1 346
1 697	294
99	1 486
2 014	14 265
130 608	73 328
5 974	6 317
2 906	13 410

est résolue sans effet important sur le résultat, de même que le litige relatif à la cession d'une ancienne participation Sogem. L'Union Minière est par ailleurs confrontée à des problèmes de pollution de terrains en Belgique, en France et aux Pays-Bas.

Le Conseil d'administration de ces filiales, ainsi que celui de la Générale, ont constitué des provisions, eu égard aux circonstances de fait, à hauteur des montants qui, à leur avis, devront être déboursés.

Le rapport annuel de ces sociétés décrit ces risques et donne une indication sur l'impact maximal possible.

### § 12 RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET AVEC LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI N'ONT PAS ÉTÉ CONSOLIDÉES

Ces informations sont omises car elles ne revêtent qu'une importance négligeable au regard de l'image fidèle et leurs collecte et traitement n'auraient pu être effectués sans frais disproportionnés.

### § 13 MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ADMINISTRATEURS

Total : BEF 107,8 millions

---

## RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES-REVISEURS SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE AU 31 DECEMBRE 1993

Dans le cadre de notre mandat de commissaires-reviseurs et conformément aux dispositions légales applicables aux sociétés à portefeuille, nous avons examiné les comptes consolidés de la Société Générale de Belgique arrêtés au 31 décembre 1993. Notre examen a été réalisé en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires conformément aux normes de contrôle de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises et celles généralement admises au plan international. Nous avons obtenu des administrateurs et des préposés du Groupe toutes les explications et informations que nous leur avons demandées. Nous n'avons toutefois pas examiné les comptes consolidés de certaines sociétés mises en équivalence; ces comptes ont néanmoins été certifiés sans réserve par les commissaires de ces sociétés et notre opinion relative à leur contribution aux résultats et à l'actif net consolidés de la Société Générale de Belgique, qui s'élèvent respectivement à BEF 2.597 millions et BEF 24.622 millions, est basée uniquement sur l'attestation de ces commissaires.

Nous avons pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration qui comprend les informations requises par l'arrêté royal du 6 mars 1990 et concorde avec les données résultant des comptes consolidés.

En raison d'accords conclus avec le Gouvernement luxembourgeois entre le 24 mars et le 28 juin 1993, la Société Générale de Belgique a renoncé à l'influence notable qu'elle exerçait sur l'orientation de la gestion d'Arbed. Cette perte d'influence notable a eu pour conséquence l'arrêt de la mise en équivalence de la participation dans Arbed par la Société Générale de Belgique à compter du 1er janvier 1993. Ce traitement, dont la motivation et les effets sur les comptes consolidés du Groupe sont décrits au paragraphe 2.5 de l'annexe, traduit correctement, à notre avis, les événements susmentionnés.

Quant au périmètre de consolidation, la poursuite de la mise en équivalence de Tractebel répond à une approche pragmatique. Le recours à la dérogation prévue par l'article 14 § 1 de l'arrêté royal du 6 mars 1990 pour mettre le groupe Tractebel en équivalence peut être contesté; il apparaît néanmoins ici traduire une réalité et donne à notre avis une image non trompeuse compte tenu des informations reprises au paragraphe 2.6 de l'annexe.

En conclusion, sur base de nos contrôles des sociétés intégrées et des rapports qui nous ont été adressés par les commissaires de certaines sociétés mises en équivalence, dont il est fait mention dans le premier paragraphe, nous certifions sans réserve que les comptes consolidés au 31 décembre 1993 de la Société Générale de Belgique - dont le total du bilan est BEF 286.206 millions et dont le bénéfice (part du groupe) pour l'exercice clôturé à cette date s'élève à BEF 8.688 millions - ont été établis conformément aux prescriptions légales et réglementaires qui les régissent et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'exercice de l'ensemble consolidé conformément aux principes comptables et règles d'évaluation adoptées par le Groupe tels qu'ils sont exposés dans l'annexe et que les informations données dans cette dernière sont adéquates.

Le 11 avril 1994

Le Collège des Commissaires-Reviseurs

PRICE WATERHOUSE

Reviseurs d'Entreprises SCC

Représentée par Paul Pauwels

TINNEMANS, POURBAIX, VAES & CO SCC

Deloitte Touche Tohmatsu International

Représentée par Claude Pourbaix

# Comptes sociaux

Au cours de l'exercice sous revue la Société Générale de Belgique a poursuivi ses efforts dans la voie des axes stratégiques annoncés dans le rapport annuel précédent.

En vue de réduire la sensibilité des résultats du Groupe aux cycles industriels, il a été procédé cette année à des cessions importantes relatives à deux participations et à un échange de titres d'une troisième.

D'une part, la Générale a vendu le 23 septembre 1993 au cimentier allemand Heidelberger Zement AG la totalité de sa participation de 42,58% dans CBR au prix de BEF 11.750 par action. La levée des conditions suspensives incluses dans la convention de vente a été constatée le 21 décembre et la livraison des titres ainsi que le paiement du prix ont eu lieu à cette même date. Grâce à une opération de maintien du cours organisée par l'acquéreur du 21 janvier au 10 février 1994, tous les actionnaires ont eu l'occasion de céder leurs titres au même prix, mais aucun d'entre eux n'a répondu à cette offre car le cours de Bourse s'est maintenu en permanence durant cette période à un niveau supérieur à ce prix.

D'autre part, la participation directe de la Générale dans Union Minière a été réduite de 76,50% à 59,70% à la suite de deux opérations distinctes. En juin, le broker anglais Smith New Court a acheté à la Générale 1.287.000 actions Union Minière (5,2%) au prix de BEF 2.035 par action pour les replacer auprès d'importants investisseurs institutionnels étrangers. Ensuite, en novembre, la Générale a, après avoir racheté les 392.816 actions Union Minière (1,59%) détenues par Asturienne, procédé à la vente de 3.276.408 unités (13,24%) au prix de BEF 2.350; chaque unité comprend une action Union Minière et un warrant qui permet d'acquérir à tout moment, jusqu'au 15 décembre 1994, une action Union Minière supplémentaire provenant du portefeuille de la Générale au prix de BEF 2.450. Si tous les warrants étaient exercés, la Générale conserverait 46,46% d'Union Minière qui, ajoutés aux titres détenus par ses filiales (3,65%), lui conféreraient toujours le contrôle de celle-ci.

Dans le cadre d'une opération décrite d'une manière détaillée au § 2.5 de l'Annexe aux comptes consolidés, la Générale a apporté 440.000 actions Arbed

lors de la création de LGA sca, a reçu en contrepartie 220.000 titres de celle-ci et a procédé à l'échange de 440.000 actions ordinaires Arbed contre autant d'actions privilégiées sans droit de vote détenues par le Gouvernement luxembourgeois.

Par ailleurs, trois opérations de moindre importance ont porté sur des participations stratégiques. La Générale a souscrit en décembre à l'augmentation de capital des AG, mais à hauteur de 70% de ses droits seulement, conformément à l'accord conclu entre les AG et ses actionnaires stables, afin de permettre à des institutionnels étrangers d'entrer dans le capital des AG. De ce fait, le pourcentage de participation de la Générale dans les AG a baissé de 19,58 à 18,99 %. Lorsque Fortis a envisagé d'acquérir les 49 % de CGER mis sur le marché par le Gouvernement belge dans le cadre des privatisations, il a été jugé préférable que Fortis se défasse de la plus grande partie de sa participation de 14,72 % dans la Générale de Banque pour ne pas être impliquée dans deux réseaux bancaires concurrents, d'une part, et pour mobiliser des fonds, d'autre part. La Générale en a repris 5,02 % et le solde a été placé sur le marché; elle y a porté ainsi son intérêt à 25,79 %. Dans le but de simplifier la structure financière et fiscale des sociétés financières qui prolongent le holding, une filiale française, Cenanfi, détentrice de près de 400.000 actions Accor a été dissoute et son actif repris directement par la Générale.

Enfin deux participations non stratégiques ont été vendues : Cobac en janvier et Boels & Bégault en décembre 1993.

En ce qui concerne le résultat de l'exercice de la société mère (voir les commentaires ci-après), il a été très fortement influencé, au niveau exceptionnel, par les cessions effectuées, alors que le résultat courant confirme, entre autres, le maintien des coûts de la structure sous le plafond annoncé en février 1992.

Le bilan démontre la solidité de la structure financière et l'existence d'importants capitaux mobilisables en vue d'un réinvestissement.

#### Événements importants concernant la Société Générale de Belgique S.A.

En **janvier 1993**, lancement d'un programme de papier commercial de BEF 5 milliards.

En **janvier 1993**, cession de la participation de 24,44% détenue dans COBAC au groupe français SFAC.

En **mars 1993**, accord entre l'Etat luxembourgeois et la Générale sur la recherche d'un nouveau partenaire pour l'Arbed.

En **mai 1993**, augmentation de 5% de la participation détenue dans la Générale de Banque suite au rachat des titres détenus par Bancinvest (groupe Fortis).

En **juin 1993**, cession de 5,2% d'Union Minière à des investisseurs institutionnels. La participation passe de 80,2% à 75%.

En **septembre 1993**, cession de la participation (42,58%) détenue dans CBR au groupe cimentier allemand Heidelberger.

En **novembre 1993**, cession de 12,5% du capital d'Union Minière à des investisseurs internationaux.

En **décembre 1993**, versement du solde du capital non encore entièrement libéré (BEF 5,6 milliards) par la Compagnie de Suez et le Groupe AG.

En **décembre 1993**, cession de la participation (20%) détenue dans le courtier d'assurance belge Boels et Bégault au Groupe AG.

En **janvier 1994**, cession de 2,9 millions de titres de la Compagnie de Suez à des investisseurs institutionnels. Le solde de la participation s'élève ainsi à 1,5%.

En **janvier 1994**, prise d'une participation de 1,4% dans le capital de la société pétrolière française Elf Aquitaine.

En **février 1994**, nomination de M. Patrick Buffet à la fonction de Directeur des Participations industrielles et de la Stratégie.

En **février 1994**, cession de la participation de 8,75% dans la Compagnie Royale Asturienne des Mines au groupe franco-suisse Fopec.

## Chiffres significatifs de la Société Générale de Belgique S.A.

(1) Cours de Bourse au 31.12 pour les actions cotées, critères objectifs et constants pour les autres.

(2) De 1989 à 1991, déduction faite du montant du capital non appelé (BEF 11.268 millions).

(3) Le nombre d'actions et les données par action sont ajustés.

(4) Nombre total d'actions fois le cours au 31.12 de l'action ordinaire en Bourse de Bruxelles moins le capital à libérer.

(5) Au 31.12 de l'exercice précédent + création d'actions au prorata de leur jouissance.

### Paiement du dividende

Si vous approuvez l'affectation du résultat qui vous est proposée, il sera payé :

- aux porteurs des 38.425.237 parts de réserve non AFV entièrement libérées, un dividende brut de BEF 114,48, soit BEF 85 net, au lieu de respectivement BEF 112 et 84 en 1992;
- aux porteurs des 18.000.000 de parts de réserve, dont la libération du solde restant à libérer est intervenue le 29 décembre 1993, un dividende brut de BEF 98,57, soit BEF 73,19 net, en augmentation de respectivement BEF 10,12 et 6,85 du fait de la variation de libération de ces titres et de la croissance du dividende de base attribué aux actions entièrement libérées;
- aux porteurs des 7.757.553 parts de réserve AFV, un dividende brut de BEF 119,19, soit BEF 88,50 net (en ce compris un superdividende de respectivement BEF 4,71 et BEF 3,50).

Ces dividendes seront payables contre remise du coupon n° 35 des parts de réserve à partir du 19 mai 1994.

### Situation financière et résultats de l'exercice

Le **résultat net** de l'exercice, qui était de BEF 5.109 millions en 1992, passe à BEF 22.925 millions; ces montants se répartissent en résultat courant et en résultat exceptionnel comme suit :

Résultat	1993	1992	écart
Courant	4.534	4.560	-26
Exceptionnel	18.391	549	+17.842
Net	22.925	5.109	+17.816

Ce tableau illustre le maintien du **résultat courant** au même niveau qu'en 1992 alors que le résultat exceptionnel reflète l'importance et le nombre des cessions d'immobilisations financières effectuées au cours de l'exercice. Il faut toutefois noter qu'au cours de 1992, les opérations exceptionnelles avaient été peu nombreuses.

Le niveau identique du **résultat courant** recouvre néanmoins des variations significatives de ses composantes. En effet, l'ensemble des **dividendes** perçus s'est accru de plus de BEF 800 millions, à cause notamment de ceux encaissés de la Générale de Banque (grâce à l'augmentation du dividende unitaire et au renforcement de la participation) et du Centre de Coordination "Générale" (car à un dividende final accru afférent à 1992 et perçu en 1993 est venu s'ajouter un acompte sur dividende versé en décembre 1993), alors qu'Arbed, contrairement à l'année précédente, n'a pas rétribué ses actionnaires en 1993.

Le solde des **résultats financiers** est négatif en 1993 comme au cours des trois exercices précédents : respectivement BEF 3.855, 1.986, 275 et 1.160 millions de 1990 à 1993. Du fait que le solde de l'année 1992 a été influencé favorablement par BEF 1.111 millions de plus-value non récurrente sur la réalisation des actions Cobefin, on peut faire abstraction de cette opération. Ainsi la tendance à l'amélioration des résultats financiers, dont le solde net des intérêts est

l'élément prépondérant, ressort plus nettement; elle traduit la réduction substantielle de l'endettement du holding ainsi que la baisse des taux d'intérêt durant cette période. Enfin les **charges courantes nettes** se sont réduites à BEF 586 millions contre BEF 621 millions en 1992.

Le total positif des **résultats exceptionnels** s'élève à BEF 18,4 milliards dont les postes les plus significatifs sont : les plus-values nettes sur la réalisation de la participation en CBR (BEF 15,2 milliards) et de titres Union Minière (BEF 6 milliards), un produit exceptionnel relatif à la liquidation des fonds sociaux de l'ancienne FN (BEF 0,4 milliard), une réduction de valeur sur la participation en Recticel de BEF 1 milliard, une charge nette de BEF 2 milliards relative aux restructurations de plusieurs filiales financières de la Générale. Cette dernière se ventile en : réductions de valeur actées de BEF 1,4 milliard, reprises de provisions pour BEF 0,6 milliard et en autres charges exceptionnelles de BEF 1,2 milliard.

### BILAN

Le **total du bilan** s'accroît de BEF 7,3 milliards. Ce sont essentiellement les opérations sur portefeuille qui ont remodelé les grands ensembles du bilan. Pour la première fois depuis de nombreuses années, les capitaux propres sont supérieurs aux actifs immobilisés car les bénéfices mis en réserve, BEF 16,3 milliards, se combinent avec la diminution des actifs immobilisés. Parallèlement les dettes totales ont été réduites de BEF 8 milliards alors que les actifs circulants se sont accrus de BEF 9,6 milliards.

### Bilan Actif

Les mouvements de l'exercice ayant affecté les participations des **immobilisations financières** ont eu pour effet de diminuer globalement cette rubrique de BEF 2,3 milliards qui se répartissent comme suit : acquisitions (BEF 11,2 milliards), souscriptions (BEF 9,8 milliards), remboursements de capital (BEF 6,9 milliards), cessions (BEF 13,7 milliards), réductions de valeur actées (BEF 2,7 milliards).

Le portefeuille titres a été modifié par les opérations suivantes :

#### Entrées

Souscription de :

548.268	actions Groupe AG
710.000	actions Centre de Coordination "Générale"
41.599	actions Société d'Investissement du Bassin Liégeois
2.077	actions Gif BV
83	actions Recticel
220.000	actions LGA

Achat de :

1.500	actions CBR
405.266	actions Union Minière
725.000	actions Générale de Banque

### Sorties

Vente de :

1.919.496 actions CBR  
4.563.408 actions Union Minière  
41.022 actions Boels et Begault  
13.911 actions Accor  
16.622 actions Cobac

Apport de :

440.000 actions Arbed

### Autres mouvements

Sortie de :

2.500 actions Cenanfi, dissoute

Entrée de :

393.065 actions Accor à la suite de la dissolution de Cenanfi  
20.511 actions Boels et Begault par conversion d'obligations.

La rubrique des **créances à un an au plus** a augmenté de près de BEF 9 milliards alors que les actionnaires, qui à la clôture précédente, étaient redevables du solde du capital appelé non versé de BEF 5.634 millions, se sont acquittés de leur dette à la fin de l'exercice sous revue. Cet accroissement de plus de BEF 14 milliards s'explique notamment par le placement du produit des cessions de CBR et d'Union Minière.

### Bilan Passif

Les **fonds propres** passent de BEF 121 à 137 milliards du fait de la mise en réserve d'une bonne partie du résultat de l'exercice.

L'emprunt de DEM 350 millions, émis en 1987 à 2,50% par Gif Luxembourg et dont le produit a été prêté à la Générale, arrive à échéance le 17 février 1994. Dès lors, il a été transféré aux dettes échéant dans l'année, et ainsi les **dettes à plus d'un an** ne s'élèvent plus qu'à BEF 653 millions au lieu de BEF 7,7 milliards, alors que les **dettes à un an au plus** se maintiennent à BEF 16,4 milliards contre BEF 17,2 milliards à la clôture précédente. Parmi celles-ci, on remarquera notamment les autres dettes - essentiellement les dépôts de filiales - qui diminuent de BEF 6,3 milliards pour se réduire à BEF 7,6 milliards car la Générale recourt nettement moins à ce moyen de financement.

BILANS DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE S.A. AU 31 DECEMBRE

ACTIF

(en milliers de BEF)

	1993	1992
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>132 638 167</b>	<b>134 943 654</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>162 004</b>	<b>186 705</b>
Terrains et constructions	112 059	121 552
Installations, machines et outillage	2 364	3 541
Mobilier et matériel roulant	47 581	61 612
<b>Immobilisations financières</b>	<b>132 476 163</b>	<b>134 756 949</b>
Entreprises liées	80 132 389	90 811 116
Participations	79 585 992	90 261 263
Créances	546 397	549 853
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	46 510 490	40 876 962
Participations	45 761 794	39 963 476
Créances	748 696	913 486
Autres immobilisations financières	5 833 284	3 068 871
Actions et parts	5 563 231	3 067 755
Créances et cautionnements en numéraire	270 053	1 116
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>23 939 942</b>	<b>14 344 728</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>	<b>5 425</b>	<b>5 572</b>
Autres créances	5 425	5 572
<b>Créances à un an au plus</b>	<b>21 634 649</b>	<b>12 876 915</b>
Créances commerciales	92 405	39 984
Autres créances	21 542 244	12 836 931
<b>Placements de trésorerie</b>	<b>1 672 704</b>	<b>789 113</b>
Autres placements	1 672 704	789 113
<b>Valeurs disponibles</b>	<b>60 027</b>	<b>119 486</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>567 137</b>	<b>553 642</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>156 578 109</b>	<b>149 288 382</b>

BILANS DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE S.A. AU 31 DECEMBRE

**PASSIF**

(en milliers de BEF)

	1993	1992
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>136 957 750</b>	<b>121 199 708</b>
Capital	53 571 384	53 571 384
Capital souscrit	53 571 384	53 571 384
Primes d'émission	48 106 699	48 106 699
Réserves	35 232 239	19 432 239
Réserve légale	5 357 139	5 357 139
Réserves immunisées	5 275 100	5 775 100
Réserves disponibles	24 600 000	8 300 000
Bénéfice reporté	47 428	89 386
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>	<b>1 558 632</b>	<b>2 067 132</b>
Provisions pour risques et charges	1 558 632	2 067 132
Autres risques et charges	1 558 632	2 067 132
<b>DETTES</b>	<b>18 061 727</b>	<b>26 021 542</b>
Dettes à plus d'un an	652 767	7 686 862
Dettes financières	511 630	7 679 837
Emprunts obligataires non subordonnés	400 000	400 000
Autres emprunts	111 630	7 279 837
Autres dettes	141 137	7 025
Dettes à un an au plus	16 431 315	17 194 796
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	7 170 727	2 353 580
Dettes financières	729 853	602 553
Etablissements de crédit	729 853	602 553
Dettes commerciales	612 357	144 218
Fournisseurs	612 357	144 218
Dettes fiscales, salariales et sociales	240 403	236 696
Impôts	68 288	45 352
Rémunérations et charges sociales	172 115	191 344
Autres dettes	7 677 975	13 857 749
Comptes de régularisation	977 645	1 139 884
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>156 578 109</b>	<b>149 288 382</b>

**COMPTES DE RESULTATS DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE S.A.**

**CHARGES**

(en milliers de BEF)

	1993	1992
<b>Charges des dettes</b>	<b>1 976 872</b>	<b>1 830 135</b>
Autres charges financières	1 729 687	1 568 499
Services et biens divers	333 607	313 053
Rémunérations, charges sociales et pensions	338 188	368 423
Charges diverses courantes	63 682	53 630
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	32 441	42 814
<b>Réductions de valeur</b>	<b>2 697 248</b>	<b>379 180</b>
sur immobilisations financières	2 690 067	320 903
sur actifs circulants	7 181	58 277
Provisions pour risques et charges	75 000	203 632
<b>Moins-values sur réalisation</b>	<b>116 442</b>	<b>90 450</b>
d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 036	1 024
d'immobilisations financières	93 772	79 307
d'actifs circulants	21 634	10 119
Charges exceptionnelles	1 679 382	17 902
Impôts	21 030	20 000
Bénéfice de l'exercice	22 924 947	5 108 725
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>31 988 526</b>	<b>9 996 443</b>
Bénéfice de l'exercice à affecter	23 424 947	5 108 725

**AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS**

(en milliers de BEF)

	1993	1992
<b>Affectation aux capitaux propres</b>	<b>16 300 000</b>	<b>187 139</b>
A la réserve légale	0	187 139
Aux autres réserves	16 300 000	0
<b>Résultat à reporter</b>	<b>47 428</b>	<b>89 386</b>
Bénéfice à reporter	47 428	89 386
<b>Bénéfice à distribuer</b>	<b>7 166 905</b>	<b>6 867 112</b>
Rémunération du capital	7 097 673	6 803 449
Administrateurs	48 877	43 315
Autres allocataires : Fonds de mécénat	20 355	20 348

**COMPTES DE RESULTATS DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE S.A.**

**PRODUITS**

(en milliers de BEF)

	<b>1993</b>	<b>1992</b>
<b>Produits des immobilisations financières</b>		
Dividendes	<b>6 385 120</b>	<b>5 505 325</b>
Intérêts	6 290 017	5 445 768
	95 103	59 557
<b>Produits des actifs circulants</b>	<b>1 042 420</b>	<b>661 746</b>
<b>Autres produits financiers</b>	<b>1 326 383</b>	<b>1 355 785</b>
<b>Produits des services prestés</b>	<b>111 001</b>	<b>90 792</b>
<b>Autres produits courants</b>	<b>70 754</b>	<b>66 411</b>
<b>Reprises de réductions de valeur</b>	<b>33 535</b>	<b>33 096</b>
sur immobilisations financières	3 883	23 377
sur actifs circulants	29 652	9 719
<b>Reprises de provisions pour risques et charges</b>	<b>583 500</b>	<b>0</b>
<b>Plus-values sur réalisation</b>	<b>21 415 679</b>	<b>2 232 582</b>
d'immobilisations incorporelles et corporelles	20 262	987 752
d'immobilisations financières	21 302 112	110 056
d'actifs circulants	93 305	1 134 774
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1 018 308</b>	<b>50 706</b>
<b>Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales</b>	<b>1 826</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>31 988 526</b>	<b>9 996 443</b>
Prélèvement sur les réserves immunisées	500 000	0

**AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS**

(en milliers de BEF)

	<b>1993</b>	<b>1992</b>
<b>Bénéfice à affecter</b>		
Bénéfice de l'exercice à affecter	<b>23 514 333</b>	<b>5 443 637</b>
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	23 424 947	5 108 725
	89 386	334 912
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>1 700 000</b>
Prélèvement sur les réserves disponibles	0	1 700 000

**ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 1993**

**III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

(en milliers de BEF)

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant
a. Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	194 602	24 293	268 019
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions y compris la production immobilisée	0	0	10 233
Cessions et désaffectations	0	-593	-7 072
Au terme de l'exercice	194 602	23 700	271 180
c. Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	73 050	20 752	206 407
Mutations de l'exercice :			
Actés	9 493	1 177	21 771
Annulés	0	-593	-4 579
Au terme de l'exercice	82 543	21 336	223 599
d. Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) - (c)	112 059	2 364	47 581

## IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers de BEF)

	Liées	Entreprises avec un lien de participation	Autres
<b>1. Participations, actions et parts</b>			
a. Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	97 775 336	40 131 561	3 241 596
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions	9 520 013	8 797 000	2 750 000
Cessions et retraits	-17 553 092	-2 989 233	-14 354
Transferts d'une rubrique à une autre	0	-9 934	9 934
Au terme de l'exercice	89 742 257	45 929 394	5 987 176
c. Réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	7 514 073	92 254	173 841
Mutations de l'exercice :			
Actées	2 439 610	346	250 111
Reprises	-3 883		0
Annulées	-1 530	0	-7
Transférées d'une rubrique à une autre	0	0	0
Au terme de l'exercice	9 948 270	92 600	423 945
d. Montants non appelés			
Au terme de l'exercice précédent	0	75 831	0
Mutations de l'exercice	207 995	-831	0
Au terme de l'exercice	207 995	75 000	0
Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) - (c) - (d)	79 585 992	45 761 794	5 563 231
<b>2. Crédances</b>			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	549 853	913 486	1 116
Mutations de l'exercice :			
Additions	0	225 370	189 413
Remboursements	-9 403	-316 245	-476
Réductions de valeur actées	0	0	0
Différences de change	5 947	4 085	0
Autres	0	-80 000	80 000
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	546 397	746 696	270 053
Réductions de valeur cumulées au terme de l'exercice	250 000	0	0

## ANNEXE

### V. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Dénomination et siège	Espèces d'actions ou parts détenues	Droits sociaux détenus		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
		directement		par les filiales %	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres Résultat net (en milliers d'unités monétaires)
		Nombre	%				

#### A. Participations dans des entreprises liées (filiales et sous-filiales)

Industries		ord. priv. AFV	12 566 823 7 333 889 253 881	73,57	31.12.93	BEF	7 092 403	228 418
Recticel, Bruxelles TVA 405-666-668								
Non-ferreux								
Union Minière, Charleroi TVA 401-574-852	ord. AFV1 AFV2	13 808 538 962 534 946	59,70	3,68	31.12.93	BEF	22 543 941	-2 633 186
Cie Royale Asturienne des Mines, Bruxelles TVA 402-975-117	ord. AFV	130 310 160 665	8,75	55,92	31.12.93	BEF	3 016 719	-21 058
Services								
Tractebel, Bruxelles TVA 403-239-886	ord. AFV1 AFV2 AFV3 AFV4 AFV5	3 498 685 117 970 49 644 48 154 92 075 36	27,74	9,53	31.12.93	BEF	77 782 512	9 617 628
Genfina, Bruxelles TVA 435-084-986	ord.	3 660	60,-		30.06.93	BEF	6 181 383	480 702
Filiales Financières								
"TCI" Tanks Consolidated Investments, Nassau-Bahamas	Cat. A de GBP1 Cat. B de BEF1	90 480 000 000	90,00 100,00	10,00	31.12.93	BEF	444 427	3 473
"GIF", Luxembourg	ord.	390 000	97,50	2,50	31.12.93	BEF	925 953	85 422
"GIF", Curaçao-Antilles Néerlandaises	ord.	4 013	100,00		31.12.93	NLG	569 251	16 100
"GIF", Rotterdam	ord.	2 077	50,93	49,07	31.12.93	NLG	73 270	69 186
Centre de Coordination "Générale", Bruxelles TVA 427-646-274	ord.	1 159 977	100,-		31.12.93	BEF	12 348 339	727 243
Belgatel (en liq.), Bruxelles TVA 430-510-348	ord.	2 140 000	100,-		31.12.93	BEF	57 645	4 660
Sogenbel, Bruxelles TVA 436-443-877	ord.	31 500	96,92	3,08	30.06.93	BEF	239 141	1 652
Centrans, Eyyelshoven-Pays Bas	ord.	2 500	100,-		31.12.93	NLG	5 329	15 460
"CEDEE" Compagnie Européenne pour le Développement Electrique et Electronique, Bruxelles TVA 427-337-062	ord.	312 656	99,99	0,01	31.12.93	BEF	1 785 987	-39 357
Union Financière et Industrielle "Ufi", Liège TVA 402-305-601	ord.	4 998 491	99,98		31.12.93	BEF	-232 680	-53 915
"Finoutremer" Compagnie Financière Européenne et d'Outre-Mer, Bruxelles TVA 403-227-217	ord.	705 193	55,16	1,47	31.12.93	BEF	4 452 268	449 649
CIG-Intersys Group, Bruxelles TVA 434-292-952	ord.	605 000	55,-		31.12.93	BEF	28 252	20 198

## V. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (suite)

Dénomination et siège	Espèces d'actions ou parts détenues	Droits sociaux détenus		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
		directement	par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net (en milliers d'unités monétaires)
Nombre	%	%					

**Autres Participations**

Société Générale de Belgique, Japon C° Ltd Tokyo - Japon	ord.	500	100,-	31.12.93	JPY	34 771	1 001	
Euroturk, Istanbul-Turquie	ord.	6 398	3,20	31.12.93	TRL	43 931 000	11 390 778	
Banque Indosuez Turk - Turquie	ord.	1 882 150	3,20	31.12.93	TRL	76 787 000	7 817 056	
Compagnie de Suez, Paris-France	act. FRF 75	353 810	0,23	31.12.92	FRF	43 238 186	1 198 749	
Suez Investicni (en liq.), Prague-Rép. Tchèque	act.	500	16,67	31.12.92	CSK	34 132	4 149	
Société d'Investissement du Bassin Liégeois - Liège	act. lib. à 50%	41 599	99,99	0,01		1er exercice en cours		
Société Espace Léopold, Bruxelles TVA 435-890-977	act. "A"	3 320	16,60	33,40	31.12.92	BEF	233 429	46 256
De Coene (en liq.), Courtrai	ord.	81 250	22,39	77,25	31.12.92	BEF	-651 609	-137

**B. Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation****Industries**

ARBED, Luxembourg	ord. priv. sans droit de vote	926 297 440 000	19,34	31.12.92	LUF	37 839 428	-2 436 899
-------------------	-------------------------------	--------------------	-------	----------	-----	------------	------------

**Services Financiers**

Générale de Banque, Bruxelles TVA 403-199-702	ord. AFV1 AFV2	3 409 931 169 817 146 362	25,79	0,12	31.12.93	BEF	74 601 987	7 895 731
Groupe AG, Bruxelles TVA 403-249-586	ord. AFV warrants	6 330 248 92 324 162 864	18,99	0,40	31.12.93	BEF	45 601 123	2 325 201
"AG 1990", Bruxelles TVA 440-226-283	ord.	108	0,00	1,07	31.12.93	BEF	40 311 178	1 290 137
"BELFIN" Compagnie Belge pour le financement de l'industrie, Bruxelles TVA 420-479-855	ord. lib. 25%	100 000	10,00	13,00	31.12.93	BEF	547 542	17 243

**Autres participations**

"SPE" Sociedade Portuguesa de Empreendimentos, Lisbonne-Portugal	ord. de PTE 1000	85 907	3,44	1,74	31.12.92	PTE	2 119 259	-291 336
Sybeta, Charleroi TVA 400-398-281	Priv. "S"	181	1,32	5,42	31.12.93	BEF	233 185	92 356
Accor, Evry-France	act. de FRF 100	2 813 029	11,38		31.12.92	FRF	8 393 668	662 307

## ANNEXE

### V. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (suite)

Dénomination et siège	Espèces d'actions ou parts détenues	Droits sociaux détenus		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles		
		directement	par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres (en milliers d'unités monétaires)
		Nombre	%			Résultat net (en milliers d'unités monétaires)

### C. Principaux autres titres de Portefeuille

CFE, Bruxelles TVA 400-464-795	ord.	8 768	1,51	31.12.92	BEF	3 603 542	257 699	
Fibelpar, Charleroi TVA 400-398-281	ord. priv.	6 780 430 5 493	5,49 13,13	30.06.93	BEF	25 864 912	1 249 038	
Sambrinvest, Charleroi TVA 427-908-867	ord. "B"	1 500	7,50	7,50	30.06.93	BEF	187 861	43 128
Nivelinvest, Court-Saint-Etienne TVA 430-636-943	ord. "B"	3 000	15,-	10,-	31.12.92	BEF	21 745	1 208
Siparex Participations, Fribourg-Suisse	ord. "A"	5 990	1,91	31.03.93	CHF	18 561	-1 572	
Brussels Airport Terminal Cy, Bruxelles TVA 433-137-365	ord.	52 501	6,56	31.12.92	BEF	2 618 505	255 394	
Amorim Investimentos E Part., Lourosa-Portugal	act. PTE 1000	3 333 333	6,84	31.12.93	PTE	67 854 311	-1 527 934	
LGA, Luxembourg	ord.	220 000	50,-			1er exercice en cours		

### VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE, AUTRES PLACEMENTS

(en milliers de BEF)

	Exercice	Exercice précédent
Actions et parts	1 413 756	707 038
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	1 515 356	708 638
Montant non appelé	-101 600	-1 600
Titres à revenu fixe	13 734	35 573
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit avec une durée résiduelle ou de préavis:	245 213	46 502
• de plus d'un mois à un an au plus	245 213	46 502

### VII. COMPTES DE REGULARISATION

(en milliers de BEF)

	Exercice
Charges à reporter	14 450
Intérêts courus non échus	552 677

**VIII. ETAT DU CAPITAL**

	Montants (en milliers de BEF)	Nombre d'actions
<b>A. Capital social</b>		
1. Capital souscrit		
• Au terme de l'exercice précédent	53 571 384	
• Modifications au cours de l'exercice :	-	
• Au terme de l'exercice	53 571 384	
2. Représentation du capital		
2.1. Catégories d'actions		
Parts de réserve non AFV	47 096 395	56 425 237
Parts de réserve AFV	6 474 989	7 757 553
	<hr/>	<hr/>
	64 182 790	
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
Nominatives	46 713 973	
Au porteur	17 468 817	
E. Capital autorisé non souscrit	5 000 000	
G. La structure de l'actionnariat de la Société Générale de Belgique se trouve reproduite au point XXII ci-après.		

**IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**

(en milliers de BEF)

	Exercice
Provisions pour engagements	430 000
Provisions pour risques divers	1 128 632

**ANNEXE****X. ETAT DES DETTES**

(en milliers de BEF)

	Dettes (ou partie de dettes)		
	échéant dans l'année	ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	ayant plus de 5 ans à courir
A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle			
Dettes financières	7 170 727	111 630	400 000
2. Emprunts obligataires non subordonnés	0	0	400 000
4. Etablissements de crédit	0	0	0
5. Autres emprunts	7 170 727	111 630	0
Autres dettes	0	0	141 137
<b>Total</b>	<b>7 170 727</b>	<b>111 630</b>	<b>541 137</b>

	Exercice		
C. Dettes fiscales, salariales et sociales			
1. Impôts			
b) Dettes fiscales non échues			27 288
c) Dettes fiscales estimées			41 000
2. Rémunérations et charges sociales			
b) Autres dettes salariales et sociales			172 115

	Exercice		
Charges à imputer			79 276
Produits à reporter			59 003
Intérêts courus non échus			839 365

	(en milliers de BEF, sauf C.1.)		
	Exercice	Exercice précédent	
C.1. Effectif moyen du personnel			
Ouvriers	6	6	
Employés	54	59	
Personnel de direction	29	31	
Autres	2	2	
C.2. Frais de personnel			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	245 657	264 493	
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	63 689	66 217	
c) Primes patronales pour assurances extra-légales	21 795	22 147	
d) Autres frais de personnel	7 046	15 566	
D. Réductions de valeur			
2. Sur créances commerciales			
actées	0		48
F. Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	63 640	53 593	
Autres	42		36

**XIII. RESULTATS FINANCIERS**

(en milliers de BEF)

	Exercice	Exercice précédent
A. Autres produits financiers		
Différences de change	601 358	674 129
Ecarts de conversion des devises	12 069	2 039
Commissions	712 620	679 617
C. Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées	7 181	58 229
Reprises	-29 652	-9 719
D. Autres charges financières		
Différences de change	892 953	678 588
Ecarts de conversion de devises	3 530	38 384
Commissions et charges diverses	893 204	851 527

**XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT**

(en milliers de BEF)

	Exercice
A.1. Impôts sur le résultat de l'exercice	
a) Impôts et précomptes dus ou versés	21 031
b) Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	525 150
c) Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif)	-525 119
	21 000
B. Principales sources des disparités entre le bénéfice, avant impôts, exprimé dans les comptes et le bénéfice taxable estimé	
Revenus définitivement taxés	5 003 739
Plus-values non taxables, réductions de valeur et moins-values non admises	17 883 999
Provisions et dépenses diverses non admises	14 791

**XVI. AUTRES TAXES ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS**

(en milliers de BEF)

	Exercice	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte :		
1. à l'entreprise (déductibles)	87 587	39 034
2. par l'entreprise	24 369	23 353
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :		
1. Précompte professionnel	100 773	110 624
2. Précompte mobilier	914 998	974 846

---

**ANNEXE****XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

(en milliers de BEF)

	Exercice
<b>Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers</b>	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	3 005 057
<b>Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, s'ils ne sont pas portés au bilan :</b>	
Prêts cédés avec recours	784 246
<b>Engagements importants d'acquisition d'immobilisations</b>	
Divers "puts" émis	116 877
<b>Engagements importants de cession d'immobilisations</b>	
Divers "calls" émis	8 943 200
<b>Marchés à terme</b>	
Devises achetées (à recevoir)	2 121 666
Devises vendues (à livrer)	2 121 658

**Description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel ou des dirigeants et des mesures prises pour en couvrir la charge**

Le personnel jouit d'une garantie de ressources de retraite et de survie basée sur l'ancienneté ainsi que sur sa rémunération de fin de carrière. Des polices d'assurance de groupe couvrent ces garanties.

Les réserves mathématiques sont recalculées annuellement.

## XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

(en milliers de BEF)

	Entreprises liées		Entreprises avec lien de participation	
	Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent
1. Immobilisations financières	80 132 389	90 811 116	46 510 490	40 876 892
participations	79 585 992	90 261 263	45 761 794	39 963 476
crédances : autres	546 397	549 853	748 696	913 416
2. Crédances	20 590 000	10 763 638	83 726	508 561
à plus d'un an	0	0	5 425	5 425
à un an au plus	20 590 000	10 763 638	78 301	503 136
3. Placements de trésorerie	86 023	283 465		
actions	86 023	283 465		
4. Dettes	7 699 724	16 135 438	959 708	202 165
à plus d'un an	136 843	7 136 248	111 630	146 320
à un an au plus	7 562 881	8 999 190	848 078	55 845
5. Garanties personnelles et réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	3 005 057	3 263 600		
7. Résultats financiers				
Produits				
des immobilisations financières	3 920 505	3 400 709		
des actifs circulants	1 008 181	573 660		
autres produits financiers	2 970	19 138		
Charges				
des dettes	1 743 579	1 745 146		
autres charges financières	7 293	0		
8. Cession d'actifs immobilisés				
Plus-values réalisées	0	104 076		
Moins-values réalisées	207	0		

## XIX. RELATIONS FINANCIERES AVEC

(en milliers de BEF)

	Exercice
a) Les administrateurs et gérants	
4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable :	39 160

**XX. RESUME DES REGLES D'EVALUATION PREVUES POUR LES INVENTAIRES PRESCRITS PAR L'ARTICLE 7 DE LA LOI DU 17 JUILLET 1975****I. Frais d'établissement**

Les frais d'augmentation de capital ou d'émission d'obligations convertibles ou non sont amortis en cinq ans. Les frais de conversion sont pris en charge dans l'exercice où ils auront été exposés.

**II. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition ou à leur prix de revient ou à leur valeur d'apport. Les amortissements sont pratiqués sur base de la méthode linéaire aux taux fiscalement admis, c'est-à-dire :

• Constructions	3,- % l'an;
• Magasins de commerce	1,- % l'an;
• Bâtiments ou parties de bâtiments affectés à des usages spéciaux : immédiatement	33,1/3 %;
	puis 3,- % annuellement sur les 2/3;
• Transformations aux bâtiments occupés	10,- % l'an;
• Matériel d'informatique	33,- % l'an;
• Autres matériels	20,- % l'an;
• Mobiliers	10,- % l'an;
• Coffres-forts	5,- % l'an.

Les frais accessoires, dont notamment la T.V.A. non déductible, sont amortis dans l'exercice durant lequel ils ont été supportés, à l'exception de ceux afférents aux voitures automobiles qui sont amortis au même rythme que la valeur d'investissement.

**III. Immobilisations financières****Participations et autres valeurs de portefeuille**

Sauf pour les titres détenus au 31 décembre 1977, dont la valeur d'inventaire historique a fait l'objet au cours de l'exercice transitoire 1977, d'un aménagement en vertu de la dérogation obtenue de l'Autorité de contrôle, les acquisitions sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'achat ou d'apport et compte tenu des montants restant éventuellement à libérer.

A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle de chaque titre figurant en immobilisations financières est effectuée, de manière à refléter de façon aussi satisfaisante que possible la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société concernée.

La méthode d'évaluation est choisie objectivement en tenant compte de la nature et des caractéristiques du titre.

Elle peut être basée sur l'une ou l'autre des valeurs traditionnellement utilisées pour de telles appréciations ou bien sur la moyenne, pondérée de manière appropriée, de plusieurs d'entre elles.

La méthode d'évaluation ainsi retenue pour un titre est employée systématiquement d'exercice à exercice sauf si l'évolution des circonstances interdit la poursuite de son utilisation. En ce cas, si le changement a des conséquences significatives, une mention spéciale en est faite dans l'annexe.

Lorsque cette évaluation fait apparaître, par rapport à la valeur d'inventaire, une dépréciation durable, les titres font l'objet d'une réduction de valeur égale à la partie durable de la moins-value observée.

Une reprise de réduction de valeur est effectuée lorsqu'une plus-value durable est observée sur les titres qui auraient fait antérieurement l'objet d'une telle réduction.

Comme précédemment, la pratique constante demeure de ne pas procéder à des réévaluations nonobstant les plus-values que fait apparaître l'évaluation des titres.

**Créances**

Au moment de l'opération, les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Si elles sont libérées en monnaies étrangères, elles sont enregistrées pour leur contre-valeur en francs belges au cours du jour d'acquisition. En fin d'exercice, elles sont évaluées sur base du dernier cours de change de l'exercice.

Les règles de réduction de valeur sont semblables à celles arrêtées pour les titres.

**IV. Créances à plus d'un an et créances à un an au plus**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en francs belges au cours du jour au moment de l'opération et évaluées au dernier cours de change de l'exercice.

Une réduction de valeur est opérée lorsque leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis ou lorsque la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable et à condition que la dépréciation soit durable dans les cas de créances à plus d'un an.

**V. Placements de trésorerie et valeurs disponibles**

En principe, les titres de placement sont estimés au dernier cours de Bourse de l'exercice lorsque leur marché est significatif.

Les autres placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont estimés comme les créances à un an au plus.

**VI. Provisions pour risques et charges**

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'administration examine les provisions à constituer pour couvrir notamment :

- les grosses réparations ou gros entretiens;
- les risques découlant d'avances ou de garanties;
- d'autres risques, s'il y a lieu.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

**VII. Dettes à plus d'un an et dettes à un an au plus**

Ces dettes sont comptabilisées à la valeur nominale.

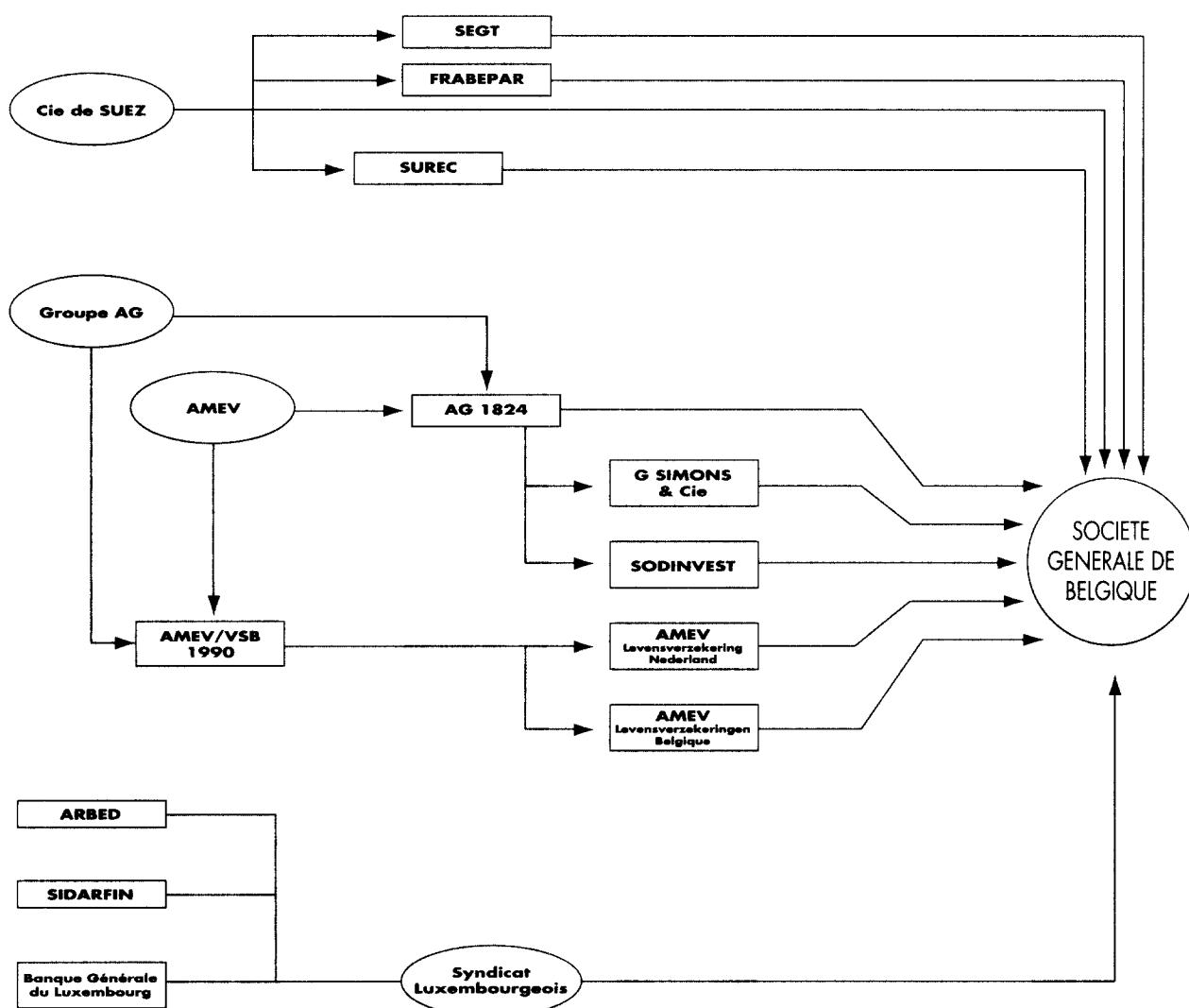
## XXI. AU COURS DE L'EXERCICE 1993, LA GENERALE A CONFIE A SES COMMISSAIRES-REVISEURS DIVERSES MISSIONS D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL

La rémunération afférente à ces prestations hors mandat s'est élevée à :

BEF 3 537 552 pour Pauwels & Partners

BEF 2 620 000 pour Tinnemans, Pourbaix, Vaes and Co.

## XXII. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE AU 31 DECEMBRE 1993.



---

**ANNEXE**

Dénomination des actionnaires directs :			Date de la dernière déclaration reçue art. 4 § 2	Loi du 2/3/1989	en %
Compagnie de SUEZ :					
Compagnie de SUEZ SA	rue d'Astorg, 1	75008 PARIS	05.08.92	36,71	
FRAEBEPAR SA	rue Blanche, 27	1050 BRUXELLES	05.08.92	14,20	
SEGT SA	rue d'Astorg, 1	75008 PARIS	05.08.92	p.m.	
SUREC SA	place des Saussaies, 4	75008 PARIS	05.08.92	9,94	
GROUPE AG :					11,80
AG 1824 SA	boulevard E. Jacqmain, 53	1000 BRUXELLES	08.04.91	11,77	
SODINVEST SA	boulevard E. Jacqmain, 53	1000 BRUXELLES	08.04.91	p.m.	
G. SIMONS & Cie SA	Suikerrui 5 - Bus 1	2000 ANTWERPEN	08.04.91	p.m.	
AMEV Levensverzekering NV	Archimedeslaan 10	3500 HB Utrecht	08.04.91	0,01	
AMEV Levensverzekeringen NV	rue de la Loi, 13	1000 BRUXELLES	08.04.91	0,01	
Syndicat Luxembourgeois (agissant de concert avec AG 1824) :					2,80
• ARBED SA	avenue de la Liberté, 19	2930 LUXEMBOURG	08.04.91	1,02	
• Banque Générale du Luxembourg SA	rue Aldringen, 14	1906 LUXEMBOURG	08.04.91	0,72	
• SIDARFIN NV	Kouter, 188	9000 GAND	08.04.91	1,06	

---

**DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion conformément aux dispositions des arrêtés royaux des 25 novembre 1991 et 6 mars 1990.

Les comptes annuels consolidés de la Société Générale de Belgique sont intégrés par consolidation dans les comptes consolidés de la Compagnie de Suez, rue d'Astorg 1 à 75008 Paris. Les comptes consolidés de cette société peuvent être obtenus à son siège social.

---

## RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES-REVISEURS SUR LES COMPTES SOCIAUX

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous avons procédé à l'examen des comptes annuels au 31 décembre 1993 de la Société Générale de Belgique SA. Notre examen a été effectué conformément aux normes générales de révision et recommandations de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Nous avons pu appuyer nos travaux de révision sur une organisation administrative comportant un contrôle interne approprié à la nature et à l'étendue des activités de la société. Nous avons obtenu des administrateurs et des préposés de la société toutes les explications et informations que nous leur avons demandées.

Sur base de nos contrôles, nous confirmons que :

- la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux prescriptions légales et réglementaires applicables en la matière;
- le rapport de gestion du conseil d'administration contient les informations requises par la loi, lesquelles concordent avec les données résultant des comptes annuels;
- l'affectation des résultats proposée à l'Assemblée Générale est conforme aux statuts et aux lois sur les sociétés commerciales;
- nous n'avons pas connaissance d'opérations conclues ou de décisions prises en violation des statuts ou des lois sur les sociétés commerciales .

En conclusion, nous attestons sans réserve que, à notre avis, les comptes annuels au 31 décembre 1993 de la Société Générale de Belgique SA - dont le total du bilan est de BEF 156.578 millions et dont le bénéfice pour l'exercice clôturé à cette date s'élève à BEF 22.925 millions - donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'exercice de la société, conformément aux principes comptables et règles d'évaluation généralement admis. Les justifications données dans l'Annexe sont adéquates.

Le 11 avril 1994

Le Collège des Commissaires-Reviseurs

PRICE WATERHOUSE  
Reviseurs d'Entreprises SCC  
Représentée par Paul Pauwels

TINNEMANS, POURBAIX, VAES & CO SCC  
Deloitte Touche Tohmatsu International  
Représentée par Claude Pourbaix

# Bureaux de la Société Générale de Belgique

## **Siège social**

### **Société Générale de Belgique**

Rue Royale, 30, B - 1000 Bruxelles, Belgique  
Tél. (32-2) 507.02.11, Fax (32-2) 512.18.95

## **Représentations à l'étranger**

### **République Populaire de Chine**

Société Générale de Belgique,  
Beijing Representative Office, Zijin Guest House,  
3-21, Chongwenmen Xidajie 9,  
Beijing 100005, People's Republic of China  
Tél. (86-1) 512.71.57, Fax (86-1) 512.71.58  
Télex 085-2111 79 gener cn

### **Hong Kong**

Société Générale de Belgique,  
c/o Tractebel Pacific Ltd, Unit F, 10st Floor, United Centre,  
95 Queensway, Hong Kong  
Tél. (852) 860.42.00, Fax (852) 528.09.36

### **Japon/Corée**

Société Générale de Belgique (Japan) Co. Ltd,  
Imperial Tower 9A-2, 1-1-1,  
Uchisaiwai-cho, Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japan  
Tél. (81-33) 593.07.65, Fax (81-33) 593.07.66

### **Zaïre**

Société Générale de Belgique,  
B.P. 249 Kinshasa 1, Zaïre  
Tél. (243-12) 33170-33171, Fax (243-12) 33171  
Télex 0982-21215 sgmkz zr

## **Groupe de la Générale**

### **ACCOR**

Rue de la Mare Neuve 2,  
F - 91021 Evry Cedex, France  
Tél. (33-1) 60.87.43.20, Fax (33-1) 60.77.04.58  
(Siège administratif: Tour Maine-Montparnasse,  
33 avenue du Maine, F-75015 Paris, France,  
Tél. (33-1) 45.38.86.00, Fax (33-1) 45.38.71.34

### **ARBED**

Avenue de la Liberté 19, L - 2930 Luxembourg  
Tél. (352) 479.21, Fax (352) 47.92.26.75

### **FINOUTREMER**

Rue Royale, 30, B - 1000 Bruxelles, Belgique  
Tél. (32-2) 510.02.64, Fax (32-2) 514.13.93

### **GENERALE DE BANQUE**

Montagne du Parc 3, B - 1000 Bruxelles, Belgique  
Tél. (32-2) 518.21.11, Fax (32-2) 516.42.22

### **GROUPAGE**

Boulevard E. Jacqmain 53, B - 1000 Bruxelles, Belgique  
Tél. (32-2) 220.81.11, Fax (32-2) 220.81.50

### **RECTICEL**

Avenue des Pléiades 15, B - 1200 Bruxelles, Belgique  
Tél. (32-2) 775.18.11, Fax (32-2) 775.19.90

### **TRACTEBEL**

Place du Trône 1, B - 1000 Bruxelles, Belgique  
Tél. (32-2) 510.71.11, Fax (32-2) 510.73.88

### **UNION MINIERE**

Guldedelle 92, B - 1200 Bruxelles, Belgique  
Tél. (32-2) 778.81.11, Fax (32-2) 778.89.00

**R a p p o r t A n n u e l 1 9 9 3**

*SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE*

*Rue Royale, 30*

*B - 1000 Bruxelles*

*Belgique*

*Téléphone : (32-2) 507-02-11*

*Télifax : (32-2) 512-18-95*

*R.C.B. 17.487*

*T.V.A. 403.203.264*

•

*La Direction de la Communication est à la disposition  
des actionnaires et des investisseurs :*

*Téléphone : (32-2) 507-02-77*

*Télifax : (32-2) 513-43-27*

*Dit jaarverslag is eveneens verkrijgbaar in het Nederlands*

*This report is also available in English*

•

*Tous nos remerciements vont à :*

*Bruno Van Ranst*

*Water Cutting*

*La Courte Echelle*

*La Géode*

*et aux services de Communication des sociétés*

*du Groupe de la Générale*

•

*Impression : Imprimerie Snoeck-Ducaju, Gand, Belgique*

*Conception et réalisation : Image Plus, Bruxelles, Belgique*

*Illustrations : Pascale Szonyi, Bruxelles, Belgique*

*Photos : Olivier Kirkpatrick, Bruxelles, Belgique*

*Emmanuel Manderlier, Bruxelles, Belgique*

*Coordination : Direction de la Communication,*

*Société Générale de Belgique*